



LE THEIL DE BRETAGNE



Mot du Maire



Chères Theillaises, chers Theillais,

Il y a un an, faute de pouvoir vous donner rendez-vous aux traditionnels vœux du maire, je vous promettais de pouvoir échanger avec vous dès que la situation sanitaire le permettrait.

Le 2 octobre dernier, malgré le contexte sanitaire toujours très incertain, il m'est apparu important de me présenter à vous, de vous présenter l'équipe municipale et de dresser un bilan au terme d'une première année de mandat un peu particulière.

Un peu particulière, en effet... Souvenons-nous !

Est venue la première vague de COVID-19 avec le premier confinement...un peu de répit et de nouveau une deuxième vague...

Notre cité semblait alors bien triste, les rues ont été désertées, des commerces ont dû fermer... Autour de nous, des industries, des chantiers de construction ont dû s'arrêter. Les attestations de sortie ont fait leur apparition et nous nous sommes mis à vivre au rythme des contraintes imposées.

Nos écoles, nos services périscolaires se sont adaptés pour respecter les protocoles en vigueur. Parfois fermés, les écoles et les services périscolaires ont continué à recevoir nos enfants dans les conditions fixées par l'état (protocole renforcé, nouvelle organisation, distanciation, séparation des enfants, limitation des flux et du brassage, désinfection quotidienne...).

A la mairie, les services administratifs et techniques sont restés ouverts.

Pour la plupart d'entre nous, nous n'avions jamais connu de telles restrictions de liberté.

Nous avons traversé, nous traversons encore, une crise sanitaire sans précédent.

Je tiens à adresser toutes mes pensées aux personnes qui ont été touchées par la COVID-19 et à leurs familles. C'est dans ces moments que l'on mesure combien il est nécessaire de prendre soin des plus fragiles.

Nous ne mesurons pas encore aujourd'hui l'impact social et les modifications comportementales que cette période a provoqués.

Nos conditions de vie ont été malmenées : restriction d'activités, télétravail, prise en charge des enfants, dégradation de la situation financière pour certains, précarisation, pénibilité ressentie, sentiment d'injustice, avec de fortes disparités dans le ressenti des gens.

Nous sommes toutefois d'ores et déjà informés d'un impact sur la natalité, sur les décès, sur les difficultés économiques, sur la santé mentale et la relation que nous pouvons avoir aux autres. Nous savons aussi qu'il existe un impact important pour toutes les personnes pour qui le domicile n'est pas un gage de sécurité, parce que le travail, l'école, les contacts quotidiens avec des personnes extérieures assurent une forme de protection sociale.

A l'aube de cette nouvelle année, je tiens à vous assurer de ma disponibilité et de celle de mes adjoints, celle de notre équipe.

Je me suis d'ailleurs fixé un objectif : celui de pouvoir rencontrer chacun des habitants qui le souhaite d'ici la fin de ce mandat. N'hésitez pas à me solliciter en ce sens. C'est toujours pour moi une très grande richesse que de pouvoir échanger librement avec vous.

Beaucoup d'élus affirment que la fonction de Maire est le plus beau des mandats. Je pense que cela est vrai, parce que le mandat de maire est un mandat de proximité, parce que le contact avec les habitants est direct, vrai, sincère, parce que l'action est concrète.

Mon rôle au quotidien est de convaincre, d'agir sur la fatalité, de transmettre des valeurs, de faire vivre la démocratie locale.

Je veille particulièrement à ce que les conseillers d'opposition puissent jouer le rôle qui est le leur. Ils sont impliqués dans les différentes commissions mises en place et je garantis leur libre expression. Je veux les assurer que je suis attentif à leurs remarques et à leurs propositions. Toutes les bonnes volontés, toutes les bonnes idées sont utiles à la tâche qui nous attend.

J'ai bien conscience qu'aujourd'hui il ne suffit pas d'engager des actions au service de nos concitoyens pour être efficace, il faut aussi le faire savoir pour que chacune et chacun d'entre nous puisse s'en saisir et les utiliser.

Nous nous inscrivons clairement dans un mandat d'action, un mandat de construction.

Alors que la révision de notre P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) devrait s'achever en 2022, deux grands projets sont d'ores et déjà lancés :

- un lotissement communal

La dimension communale d'un tel projet nous permet de maîtriser la temporalité des opérations et leur finalité. La construction de nouveaux habitats doit faire vivre notre commune, nos équipements et nos services.

- la réalisation d'un nouveau quartier dans notre bourg autour de l'espace de la Millière

L'équipe municipale a le plaisir de vous convier à la soirée des vœux
le vendredi 21 janvier
à partir de 20h, à la salle communale.

Venez nombreux pour cette soirée d'échange et de rencontre.

Sous réserve de conditions sanitaires requises

la vie municipale...

- page 1 : Mot du Maire
- page 3/8 : Mots des Adjoints

mois après mois...

- page 9/20 : Événements par mois

la vie de nos écoles...

- page 21/22 : École Publique
- page 23/25 : École Privée Sainte-Marie

la jeunesse au Theil...

- page 26 : Conseil Municipal des Jeunes
- page 27 : Accueil de Loisirs / Espace jeunes
- page 28 : Les équipements de loisirs
- page 29 : Les possibilités de transport
- page 30 : Restaurant scolaire

expression de la minorité

- page 30 : Mot de la minorité municipale

la vie culturelle

- page 31 : Médiathèque du Theil de Bretagne

la vie au Pays de la Roche aux Fées

- page 32/33 : La Passerelle
- page 33 : La piste cyclable Retiers - le Theil

la vie associative

- page 34/40 : Les associations du Theil de Bretagne

état civil, guide pratique

- page 41 : État civil
- page 42/45 : Guide pratique
- page 46/47 : Civisme
- page 48/49 : Commerçants/Artisans/Entreprises

Édito

L'année 2021 a été, à l'image de 2020, rythmée par les évolutions de la pandémie de la Covid-19. Les animations ont repris, comme vous le verrez dans la rétrospective, essentiellement au second semestre.

Projetons-nous maintenant vers demain et qui peut mieux être synonyme d'avenir que la jeunesse ?

La partie centrale du bulletin les intéressera particulièrement avec les structures et animations sur la commune et à proximité. ■

Cyrille POINSIGNON
Adjoint délégué à la communication



Bulletin annuel d'informations communales

Responsable de la publication : Benoît CLÉMENT.
Rédaction : Comité consultatif Communication, Groupe Bulletin Municipal (Cyrille POINSIGNON, Émilie BOUÉ, Geneviève FERRÉ, Pascaline MARION, Sonia BATAIS).
Conception et impression : Imprimerie Fertard. Tirage à 900 exemplaires sur papier issu de forêts gérées durablement.





Le dossier, dans sa phase contentieuse, est clos. Nous devons désormais nous employer à réaliser un nouveau quartier : nouvelle(s) rue(s), nouveaux bâtiments, nouveaux stationnements, nouvel équipement public, nouveaux logements. Nous prendrons soin de bien définir les besoins à venir dans les prochaines décennies.

L'organisation de notre bourg, de notre village joue un rôle important pour la sécurité et la sérénité de nos habitants. Il faut la concevoir et lui donner l'importance qu'elle doit avoir.

Certains espaces de vie deviennent de vrais lieux de partage et de rassemblement.

L'équilibre entre nombre d'habitants et bien vivre ensemble, nous le trouverons et cela grâce aux services qu'une commune peut offrir.

En 2021, vous avez pu constater :

- la mise en place de radars pédagogiques,
- la création d'un jardin pédagogique,
- l'installation de nouvelles décorations, guirlandes lumineuses à l'approche des fêtes de fin d'année,
- la consolidation du clocher de notre église permettant sa réouverture ainsi que le remplacement de son système de chauffage,
- le changement des ouvertures de notre salle communale,
- l'ouverture d'un registre des personnes vulnérables qui pourront être contactées en cas d'événements exceptionnels (CCAS).

Je laisse aux adjoints et conseiller délégué le soin de vous présenter plus amplement ces actions.

Un conseil municipal des jeunes a également vu le jour en 2021. A travers cette initiative, nous souhaitons que les jeunes puissent s'initier à la vie civique, à la citoyenneté, qu'ils participent activement à la vie de la commune. Les jeunes ont un regard différent de celui des adultes. Ils nous obligent à penser autrement. La sensibilité qui est la leur et leurs besoins peuvent être complémentaires aux choix et aux priorités que nous définissons, nous les adultes.

Toutes ces réalisations reflètent le fruit d'un travail collectif, mené au travers des différentes commissions ou comités consultatifs, animés par des adjoints et conseiller délégué. Je les remercie profondément pour leur soutien, pour leur implication et la qualité du travail réalisé.

Je remercie également nos commerçants, nos artisans, nos professions libérales, les différents acteurs de la vie locale et des écoles, nos nombreux bénévoles sans lesquels beaucoup d'actions ne pourraient avoir lieu et bien sûr l'ensemble de nos agents dont l'implication quotidienne reflète leur professionnalisme.

Nous aurons le plaisir de vous accueillir lors de la soirée des vœux, ce moment annuel de convivialité, auquel vous êtes tous cordialement conviés.

Dans cette attente, je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année, et d'ores et déjà une bonne et heureuse année 2022.

Prenez soin de vous. ■

Votre Maire,
Benoît CLÉMENT

Commission Urbanisme

La commission urbanisme a continué à œuvrer sur la révision du Plan Local d'Urbanisme appelé le PLU.

Grâce au travail des membres de la commission, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été établi. Ce document détermine les grandes orientations d'aménagement de notre commune pour les années à venir, à partir des enjeux identifiés. Il traduit le projet d'urbanisme et définit les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacement, d'équipement, de protection des espaces et de préservation. Tous les secteurs ont été abordés durant les réunions de travail.

En parallèle, les membres de la commission ont procédé à l'inventaire des bâtiments pouvant faire l'objet de changement de destination. Dans ce cadre, les habitants localisés dans nos lieux-dits ont eu l'occasion de rencontrer sur le terrain des membres de la commission.

Cette année, deux étapes importantes ont été franchies concernant cette révision. A savoir, dans un premier temps, le PADD a été présenté aux personnes publiques associées lors d'une réunion.

Dans un second temps, ces orientations ont également été exposées à la population lors de la réunion publique. Le règlement du PLU révisé étant bien avancé, nous souhaitons appliquer ce document prochainement.

Bâtiments communaux :

Concernant le patrimoine bâti de la commune, le parc est composé de 9 équipements, à savoir : le cimetière, le centre socio-culturel, l'église, la mairie, le complexe polyvalent, l'école publique, la Chapelle Notre Dame de Beauvais, le stade et l'atelier communal.



Menuiseries de la salle polyvalente

Pour tous ces bâtiments, l'entretien et le fonctionnement sont généralement assurés par les agents du service technique ou à défaut confiés à des prestataires. Certains bâtiments ont été réhabilités partiellement afin d'améliorer le confort des utilisateurs, les performances énergétiques et enfin atténuer les charges de fonctionnement. Bon nombre d'entre nous ont remarqué le changement des menuiseries de notre salle communale et surtout les enfants qui déjeunent dans cet équipement le midi. En parallèle, des radiateurs de la salle de cantine ont été remplacés. Des entreprises locales ont été retenues pour y réaliser ces travaux.

Le responsable du service technique, Éric HEINRY, a réalisé le suivi de ces travaux et les agents administratifs ont œuvré pour bénéficier de subventions auprès de l'État.

Récemment, un système de rayonnement par radiant gaz a été installé pour notre église puisque le système de chauffage était hors d'usage. Ce nouveau dispositif émet un rayonnement qui traverse l'air ambiant et se transforme en



Mains courante, nez de marche, éveillé de vigilance

chaleur. L'objectif de ce système n'étant pas de chauffer l'édifice mais d'avoir un confort, soit une sensation de chaleur lors des cérémonies en période hivernale.

La commission bâtiments communaux a pris connaissance d'un autre gros dossier : le diagnostic « *accessibilité des établissements recevant du public pour les personnes à mobilités réduites* ». Cet inventaire fait mention de l'ensemble des travaux devant être réalisés. Il en découle l'agenda d'accessibilité programmée qui permet de fixer un rétroplanning des travaux ou des améliorations à réaliser. Ces travaux vont permettre aux usagers à mobilités réduites d'accéder plus facilement à l'ensemble des services ou des équipements de manière équitable.

Le programme pluriannuel de travaux va permettre de réaliser ces équipements par priorités. La commission va devoir définir les priorités et mettre à jour l'agenda d'accessibilité programmée.



Graziella VALLÉE,
1^{re} Adjointe



Chauffage de l'Église



Commission Espace Rural, Voirie, Réseaux, Assainissement

Voirie centre bourg

Le cheminement piétonnier, rue de Beauvais, permettant d'accéder à la Chapelle Notre Dame de Beauvais, a reçu un revêtement enrobé. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise PIGEON pour un montant TTC de 3 577,20 €.

Afin de sécuriser ce secteur et faire ralentir les véhicules, un aménagement sur la route départementale va être mis en place prochainement.

Le giratoire, au cœur du lotissement des Croisettes, a été matérialisé par des panneaux de signalisation et du marquage au sol pour un montant TTC de 1 638,08 €.

Voirie en campagne

En 2021, les dépenses de fonctionnement concernant l'entretien de la voirie et des chemins communaux s'établissent à 34 674 € TTC pour le PATA (point-à-temps), 5 262 € TTC pour le curage de fossés et 7 682,40 € pour le débroussaillage des fossés et talus.

Le chemin d'exploitation, dit du château d'eau, situé sur la limite communale du Theil de Bretagne et de Sainte-Colombe, va être refait à neuf cet hiver. Le coût



s'élève à 5 379 € TTC imputable pour moitié à chaque commune.

Piste cyclable

L'étude menée par Roche aux Fées Communauté pour réaliser une piste cyclable sécurisée de 2,2 km entre Le Theil de Bretagne et Retiers est terminée. Le dossier est actuellement en consultation marché public pour choisir les entreprises qui réaliseront les travaux prévus au printemps prochain.

Au préalable des travaux, les poteaux téléphoniques situés sur le tracé ont été déplacés et VEOLIA a refait tous les branchements eau potable.

Roche aux Fées Communauté a également prévu d'organiser une réunion publique en présence des entreprises retenues.

En 2022, la commission communale va mener une réflexion sur la continuité de la liaison douce jusqu'au cœur de notre bourg. Un cahier des charges, permettant de choisir un bureau d'étude, est en cours d'élaboration. Le plan de circulation sera repensé dans sa globalité pour pouvoir harmoniser toutes les mobilités.



Radars pédagogiques

Comme vous avez pu le constater, deux radars pédagogiques ont été installés aux entrées de notre bourg au printemps dernier. Ils ont été financés par le produit des amendes de police afin d'améliorer la sécurité routière.

Ces radars remplissent une mission de sensibilisation auprès des automobilistes. L'objectif principal est de les inciter à ajuster leur allure, notamment à l'entrée du bourg où la longue ligne droite incite à la vitesse. L'affichage dynamique de la vitesse interpelle les automobilistes et génère une prise de conscience immédiate ce qui fait lever le pied.

Ils sont également utilisés pour réaliser des enregistrements permettant d'établir des statistiques de circulation (vitesse moyenne, nombre de véhicules par jour...). Ces données nous seront très utiles dans notre réflexion sur l'élaboration d'aménagement urbain à l'entrée du bourg.

La mobilité de ces radars nous permet de les positionner sur différents endroits de la commune comme actuellement à la Piverdière où des incivilités routières sont observées régulièrement.

Christophe LECOMTE,
2^e Adjoint



Commission Vie Scolaire

Distribution des masques

Au printemps, suite à la nouvelle réglementation du protocole sanitaire, la commune a souhaité aider les familles. C'est pourquoi, la municipalité a offert un masque en tissu aux élèves theillais d'école élémentaire, collège et lycée.

47 familles se sont inscrites à cette opération et 82 enfants ont pu bénéficier d'un masque.



Projet Label numérique 2020

La commune a répondu à l'appel à projet "Label école numérique 2020". Ce label est destiné à soutenir le développement de l'innovation numérique pour l'éducation dans les écoles maternelles et primaires des communes rurales.

Ainsi, l'École publique a pu acquérir dix ordinateurs portables pour les élèves, un ordinateur portable pour la directrice, deux vidéoprojecteurs ainsi qu'une tablette. Ces outils complètent ceux déjà acquis. Le montant de ce projet est évalué à hauteur de 12 000 €, financé pour moitié par la commune, pour moitié par l'État. Ce matériel a été installé cet été dans les classes dédiées.

Journée citoyenne

Le 20 mai dernier, deux classes de la commune ont fait la rencontre du Maire, Benoît CLÉMENT, à la mairie. Il s'agissait des élèves de Madame PAYEN (CM1-CM2) de l'École publique et des élèves de Monsieur NAULET (CM1) de l'École privée. Le but était d'expliquer le fonctionnement d'une mairie, le rôle du Maire et des élus. Chaque enfant a pu repartir avec un livret pour illustrer cette journée.

À la fin de cette rencontre, les enfants ont pu poser différentes questions à Benoît CLÉMENT telles que : "Pourquoi avoir choisi d'être Maire ?" "Choisissez-vous le menu de la cantine ?"...

Un moment intéressant qui pourra être renouvelé les prochaines années.



CM1-CM2 de l'École publique



CM1 de l'École privée



Salle du Conseil Municipal

Plan bibliothèque d'école

Début octobre, dans le cadre de la mobilisation en faveur du livre et de la lecture, l'École publique a pu bénéficier d'une subvention de 1 920 € et d'un finance-

ment participatif de la commune. En effet, le Conseil Municipal a souhaité soutenir le projet élaboré par les enseignantes afin de favoriser la lecture aux enfants.



Comité consultatif Cadre de Vie

Jardin pédagogique

Cette année, un jardin pédagogique a vu le jour au Parc au lavoir. Ce jardin permet l'apprentissage des fruits et des légumes grâce aux ardoises installées à proximité. Fraises, rhubarbe, herbes aromatiques, potiron ... Il y en avait pour tous les goûts. Chaque habitant pouvait récolter les fruits et les légumes mûrs. Des arbres fruitiers ont également été plantés.

De plus, vous avez pu apercevoir des salades, des aubergines et des blettes incorporés dans les parterres et les jardinières de la commune. Les agents étaient ravis de les offrir aux passants.

Une opération qui sera reconduite l'an prochain avec un agrandissement du potager.



Nouvelles illuminations 2021

Illuminations

Cette année, le comité cadre de vie a décidé d'apporter un peu plus de lumière dans les rues du centre bourg, afin de donner un peu plus de gaieté pour le début de l'hiver. Pour cette occasion, l'entreprise HTP de Guichen a été retenue par le Conseil Municipal. Cette entreprise locale a l'habitude de travailler avec la commune. Dix-neuf illuminations ont été acquises pour un budget à hauteur de 4 500 € TTC. Trois modèles ont été choisis et installés sur les mâts des candélabres par nos agents une fois la préparation à l'atelier terminée. Les décorations sont des matériaux reconditionnés. Ils ont été révisés et sont garantis comme un produit neuf. De plus, grâce à leur départ indépendant les illuminations se réparent très bien et à long terme.

La mise en lumière des illuminations de Noël a eu lieu le vendredi 3 décembre à 19h30 sur la place de l'église. Cet instant a permis de regrouper petits et grands dans un moment de convivialité que nous aimons tant.

Soirée travaux décoration

Cette année, elle a bien eu lieu. Afin de préparer les décorations de fin d'années, une soirée conviviale a été organisée à l'atelier communal où chacun a réussi à trouver sa place. Au programme : fabrication de pompons, peinture, découpe de bois, ponçage...

Merci à tous les participants !



Atelier décors Noël

Nouveaux aménagements dans la commune



Réalisation de trois jardinières (route d'Essé) par l'entreprise Bardou du Theil de Bretagne



Installation d'un banc dans la Rue du Verger et de 2 bancs au lotissement des Croisettes

Émilie LOUVEL,
3^e Adjointe



Comités consultatifs Communication, Sports, Culture, Liens intergénérationnels

Communication

2021 aura marqué la confirmation de l'intérêt des Theillais et Theillaises pour la page Facebook. Nous avons plus de 450 abonnés à la page qui peuvent donc suivre la publication quotidienne. En effet, chaque jour depuis mai 2020, un post est affiché sur la page. Cette régularité permet de créer des pics de consultations à plus de 2000 vues. Pour les plus jeunes, Instagram n'est pas en reste. Nous avons plus de 100 personnes qui suivent la commune sur ce média social.

Sur un autre segment plus « palpable », et malgré le contexte sanitaire, nous avons pu nous réunir et utiliser pleinement nos infrastructures sur l'année 2021.

Le complexe polyvalent a accueilli de nombreux rendez-vous sur l'année :

- Élections départementales et régionales
- Réunion d'échange et de partage entre municipalité et habitants le 2 octobre,
- Après-midi « Décorations de Noël » le 20 novembre,
- Soirée « Inauguration des illuminations » le 3 décembre,



Le complexe polyvalent

- Assemblées générales d'associations : Chemins et randonnées, Comité des Fêtes,
- Association « A fond la gym » pour leurs deux cours hebdomadaires.

De même, la salle des associations, située dans le centre socioculturel Rosalie Lebreton au-dessus de la médiathèque, est régulièrement utilisée pour des réunions municipales, d'associations ou d'organismes extérieurs.

Sport

Pour offrir un maximum de possibilités sportives, nous ne devons pas réfléchir à l'échelle de la commune mais se projeter sur la communauté de commune pour ne pas multiplier des structures qui pourraient être redondantes et très faiblement utilisées. Ainsi, nous avons la chance d'avoir, à proximité, des infrastructures telles que :

- La piscine « les Ondines » à Janzé, sous la compétence de Roche aux Fées Communauté.
- Les salles de sport de Retiers ou de Janzé via les multiples associations sportives.
- La base nautique de Martigné-Ferchaud pour le canoë par exemple.
- La salle de Coësmes avec son mur d'escalade.

Avec ces infrastructures à moins de 10 km du Theil de Bretagne, et pour la plupart accessibles via le train ou par le service Mobilifées, les Theillais ont un

large choix de sports.

Au niveau de notre commune, le sport est volontairement tourné vers le plein air.

Pour 2021, les principaux événements ont été : le Grand Prix Cycliste de la Roche aux Fées, la coupe de France de football, le concours de palets et Tout le Theil à Vélo.

Nous avons la chance d'avoir une commune offrant de multiples

chemins en campagne permettant aux marcheurs et joggers de s'adonner à leur activité favorite. De même, la commune recèle plusieurs équipements sportifs en extérieur et l'année 2022 sera riche en réflexion pour continuer à les développer ou les réhabiliter.



Équipements sportifs extérieurs

Liens intergénérationnels

Pour créer du lien intergénérationnel, les acteurs majeurs dans une commune sont les associations. Nous pouvons nous baser sur un tissu assez développé sur la commune et sur la communauté de communes.

Nous espérons que 2022 nous offre un horizon plus clément pour mettre en place des animations et manifestations



Chemins



réunissant tous les âges. Deux associations sont totalement dans le périmètre du lien intergénérationnel :

► Sur la commune : le Comité des Fêtes avec des manifestations comme « Tout le Theil à vélo » ou la soirée « Moules-frites » permet de réunir toute la population et crée une atmosphère conviviale. Les bonnes volontés sont toujours recherchées dans cette association pour animer la vie du bourg, n'hésitez pas à les contacter pour donner de nouvelles idées de manifestations !

► En extra-communal : l'Outil en Main. Cette association s'inscrit pleinement dans ce lien seniors-jeunes avec la transmission de savoir et l'enseignement des activités manuelles. Les activités proposées sont autant plébiscitées par les formateurs que par les jeunes apprentis et les échanges qui en ressortent sont bénéfiques à tous.

Le Theil de Bretagne est reconnu comme un village où il fait bon vivre et où les personnes se connaissent, se cô-

toient. La fréquentation des écoles et l'engagement dans les associations sont les clés de voûte de ce confort de vie. Le temps consacré à une association n'est jamais perdu car, en contrepartie, cela permet de créer des liens et de s'enrichir socialement.

Du côté des jeunes, 2021 a vu aussi deux actions positives pour leur intégration :

► le dispositif Argent de poche qui per-

met aux jeunes de 16 et 17 ans de pouvoir aider les employés municipaux et par la même occasion de faire connaissance avec les Theillais pendant leurs travaux.

► la création d'un Conseil Municipal des Jeunes qui aura aussi vocation à donner des idées pour des interactions entre jeunes et seniors.



Dispositif argent de poche



Présents aux bénéficiaires du CCAS

Janvier

Distribution des présents aux bénéficiaires du CCAS

7 janvier

Cette année, nos seniors se sont vus remettre des produits fabriqués au Theil : galettes des rois et chocolats au programme.

Lors des tournées de distribution de ces colis, les membres du CCAS ont pu évoquer les difficultés des seniors face à la pandémie Covid-19.

Des documentations utiles pour cette tranche d'âge ont été aussi distribuées avec, entre autres, les contacts CLIC ainsi que la feuille d'inscription sur le registre des personnes vulnérables. ■

Cyrille POINSIGNON

Centre Communal d'Action Sociale

En début d'année, le CCAS a effectué la distribution d'un colis à 89 personnes âgées de plus de 77 ans.

Avant cela, une campagne d'appel et de porte-à-porte avait eu lieu chez les personnes isolées dans le cadre de la gestion de la pandémie Covid-19 et du confinement d'hiver 2020.

En 2021, une large communication a été faite par rapport à la mise en place du registre des personnes vulnérables.

Ce registre des personnes vulnérables, permet aux personnes qui s'y sont inscrites volontairement, d'être contactées par les services publics en cas d'événement exceptionnel.

Cette démarche volontaire de votre part vous permettra d'être accompagné et de vous mettre en relation avec les personnes à même de vous apporter les services utiles : livraison de courses alimentaires, de médicaments, réponses à vos interrogations sur l'ensemble de vos préoccupations en lien avec la gestion de cette crise sanitaire.

Qui est concerné par une inscription sur le registre communal ?

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à leur domicile,
- les personnes adultes handicapées résidant à leur domicile,
- les personnes ne bénéficiant pas d'un service d'aide à domicile ou d'une infirmière à domicile,
- les familles ne disposant pas de famille proche ou voisin qui peuvent les aider.

Comment est effectuée la demande d'inscription ?

L'inscription peut être réalisée :

- soit par la personne concernée ou, le cas échéant, par son représentant légal,
- soit par un tiers (personne physique ou morale).

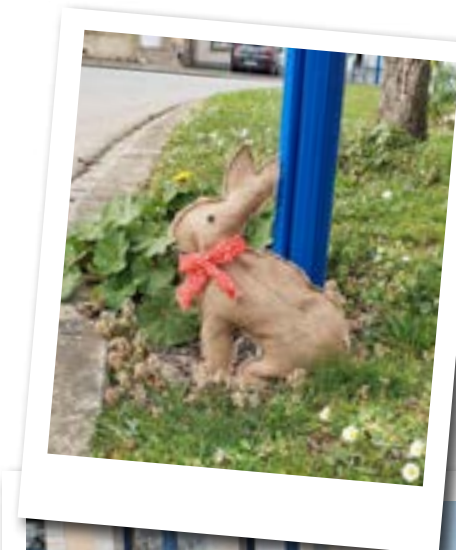
L'inscription est bien évidemment facul-

tative et doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Un document (disponible en mairie et sur le site internet) est à renseigner et à retourner signé à la mairie, soit par courrier postal, soit par mail.

Pour le premier semestre 2022, le CCAS prévoit enfin 3 temps forts :

- les traditionnels colis de Nouvel An,
- le repas des seniors qui n'a pas pu se tenir ces deux dernières années,
- une rencontre membres du CCAS avec les familles monoparentales et les personnes isolées pour parler autour d'un café des difficultés rencontrées et des réponses que peut apporter le CCAS et les autres structures en place.

Cyrille POINSIGNON, 4^e Adjoint

La chasse aux lapins

Avril

Chasse aux lapins

5 avril

Pour ravir les petits theillais, des mamans lapins ont sillonné le bourg une semaine avant Pâques pour préparer la venue de leur lapereau le jour J.

Pas moins de 9 petits lapins sont venus au Theil et ont joué à cache-cache avec les enfants. Après une matinée de recherche, les enfants ont pu échanger les lapins contre des sachets de chocolat « made in » Le Theil de Bretagne ! Une bonne promenade et

une récompense, rien de tel pour inciter les jeunes theillais à retenter leur chance en 2022. ■

Laurence POINSIGNON





Mai

Commémoration du 8 mai

En raison de l'épidémie liée au COVID 19, la commémoration s'est déroulée avec un nombre restreint de personnes. La cérémonie qui marquait le 76^e anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale a eu lieu au Monument aux Morts.

Etaient présents :

- ▶ Benoît CLÉMENT, Maire, qui a lu le courrier de Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministère des Armées.
- ▶ Cyrille POINSIGNON, adjoint à la communication.
- ▶ André LERAY, Président de l'Association des Anciens Combattants.
- ▶ Albert BOUCAUD et Jean-Louis COCAULT, porte-drapeaux.
- ▶ Aurore GRIMAUD et Gérard COLLIN.

Une gerbe a été déposée.

1 minute de silence a été observée.

Les anciens combattants ont été mis à l'honneur, lors de la cérémonie du 8 mai. Le contexte sanitaire étant encore fragile, la Résidence Albert Aubry ne pouvait pas se permettre d'accueillir du public. La Commémoration du 8 mai s'est déroulée en présence de M. Le Maire, M. Clément, qui a lu aux résidents le texte officiel et partagé le vin d'honneur. Ce fut l'occasion de faire connaissance et de montrer que nos combattants ne sont pas oubliés ! ■

René RAISON



Commémoration du 8 mai



8 mai à la Résidence Albert Aubry

Juin

Élections départementales et régionales

21 juin

Suite aux élections départementales et régionales de juin, les Conseillers départementaux du canton sont à l'écoute des habitants. Vos Conseillers départementaux du canton de la Guerche-de-Bretagne (31 communes) sont Marie-Christine MORICE et Christian SORIEUX.

Le Conseil départemental intervient sur les solidarités humaines (les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, le logement, les collèges...) et les solidarités territoriales (les mobilités, les services de proximité...).

Il est possible de prendre rendez-vous avec vos Conseillers départementaux auprès du secrétariat des élus à l'Hôtel du Département au 02 99 02 35 17 ou par mail ucd35@ille-et-vilaine.fr ■

Thomas BIZEUL



Réunion de rencontre des Maires et des autorités avec les nouveaux conseillers départementaux.

Juillet

Matinée nettoyage aux bords de l'étang

17 juillet

Comme chaque année, la Gaule Theillaise organisait une matinée de nettoyage aux abords de l'étang de la Rigaudière. Le but est de rendre accessible le tour de l'étang pour la saison d'été aux pêcheurs mais aussi à toutes les personnes voulant flâner autour de l'étang.

Matinée organisée dans la bonne humeur avec une petite pause gourmande pour redonner de l'énergie aux bénévoles ! ■

Cyrille POINSIGNON





Dispositif argent de poche

Juillet-août

Cette année, une participation record a été enregistrée pour le dispositif argent de poche avec pas moins de 24 jeunes theillais qui sont venus en renfort des employés municipaux.

Il n'en fallait pas moins avec un été particulièrement humide et la recrudescence des mauvaises herbes dans les parterres et les massifs. Ce dispositif gagnant-gagnant permet aux jeunes de récolter un peu d'argent et à la commune d'avoir un afflux de ressources pour faire face aux pics d'activités. ■

Cyrille POINSIGNON



Août

Célébration à la Chapelle Notre Dame de Beauvais

15 août

Cette année, la célébration a réuni une petite centaine de personnes aux abords de la chapelle sous un ciel clément.

D'où vient la fête de l'Assomption en France et pourquoi le 15 août est-il férié ?

L'origine remonte au règne de Louis XIII (1610 – 1643), fils d'Henri IV et de Marie de Médicis. Ayant des difficultés à avoir un héritier, avec son épouse Anne d'Autriche, le roi se met alors à prier la Vierge Marie. Des processions dans les paroisses sont même organisées le 15 août. Miracle, en 1638, le petit Louis, qui deviendra Louis XIV, pointe le bout de son nez.

Louis XIII décide alors que le 15 août sera une fête mariale, en l'honneur de la Vierge Marie.

La journée du 15 août est d'autant plus importante qu'à l'origine, cette date avait été choisie pour être le jour de la fête nationale en France et, ce, de 1806 à 1813.

Finalement, la date du 14 juillet est définitivement décrétée fête nationale en 1880, tandis que le 15 août est déclaré jour férié. Quant au terme d'Assomption, il n'apparaît qu'en 1950 lorsque le pape Pie XII décide de rendre officiel le dogme de l'Assomption. Source : www.sortiraparis.com. ■



Grand prix de la Roche aux Fées

Dimanche 29 août, sur la commune du Theil de Bretagne, Damien MARTIN, speaker officiel du Tour de France a commenté toute la journée la 33^e édition du Grand Prix de la Roche aux Fées, sous le contrôle du Véloce Club Rennais, accompagné d'environ 80 bénévoles de l'Association cycliste du Pays de la Roche aux Fées, présidée par Christian COUTURAUD pour l'organisation technique.

De nombreux spectateurs se sont positionnés :

- ▶ Le matin, tout au long des 6,950 km de boucle pour un total de 55,600 km (8 tours) ou 69,500 km (10 tours), épreuve d'ouverture R.F. 2021 réservée au pass cycliste D1, D2, D3 et D4, avec 84 coureurs engagés,
- ▶ L'après-midi, tout au long des 11,130 km de boucle pour un total de 122,430 km (11 tours), épreuve GRAND PRIX DE LA ROCHE AUX FÉES 2021, épreuve interrégionale pour coureurs de 1^{er}, 2^e, 3^e catégorie et juniors avec environ 80 coureurs engagés.

Les classements :

D1-D2 :

- 1) Christophe FRIOLAUD (US Vern Cyclisme)
- 2) Patrice HUBY (US Vern Cyclisme)
- 3) Christophe COLLIN (Team Sprint Energy) (premier D2)
- 4) Thibaut MORIN (AS Romillé Cyclisme)
- 5) Éric MÉNARD (Team sprint Energy)

D3-D4 :

- 1) Sylvain BUSSON (ASPTT Rennes Cyclisme)
- 2) Bertrand RENIER (Team Podiocom Janzé)
- 3) Christophe SICOT (AC ST Malo de Phily)
- 4) Jérôme PIGEARD (US Châteaugiron)
- 5) Laurent BODINEAU (EC Pays de Guichen)

GP PRIX DE LA ROCHE AUX FEES :

- 1) Enzo LE BOT (Véloce Vannetais) (2^e catégorie)
- 2) Damien GIRARD (CC Nogent-sur-Oise) (1^{re} catégorie)
- 3) Paul Mickaël MENTHEOUR (UC Briochine) (1^{re} catégorie)
- 4) Scott CHAUVIN (ES Torigni) (1^{re} catégorie)
- 5) Franck DAUDIN GUENEGOU (Sablé Sarthe Cyclisme) (1^{re} catégorie)

Premier 3^e catégorie : Raphaël LAUMONIER (CC Vitré)

Meilleure équipe : Véloce Vannetais. ■

Émilie HERMANIER





Coupe de France de Foot

29 août

En parallèle du Grand Prix de la Roche aux Fées, se déroulait la première manche de la Coupe de France de football.

L'ETFC affrontait sur son terrain du Theil l'AS Retiers-Coësmes. Il est toujours sympathique de jouer une affiche de Coupe de France, même si le résultat ne fût pas en faveur du Theil... ■

Amélie BRIZARD



Tout le Theil à Vélo

12 septembre

Nombreux étaient les sportifs sur cette édition avec 50 vélos et 15 marcheurs. L'après-midi s'est déroulée sous un beau soleil en parcourant la campagne du Theil. Le tracé a parcouru les limites de la commune en commençant direction Retiers, puis Marcillé-Robert, Essé et enfin Sainte-Colombe.

Les familles ont pu apprécier une pause pour récupérer de l'énergie aux abords de l'étang de la Rigaudière.

L'après-midi s'est finie au stade avec possibilité d'acheter gâteaux, crêpes et boissons pour revigorer petits et grands ! ■

Ophélie VALLÉE



Septembre

Concours de palets

11 septembre

Traditionnel concours de palets organisé par l'ETFC (Essé Le Theil Football Club) avec toujours autant d'amoureux de la planche et de beaux cadeaux pour les vainqueurs ! ■

Amélie BRIZARD



Le texte d'un résident de la résidence Albert Aubry :

"Halte aux préjugés

Ce qui a déclenché mon envie d'écrite c'est, d'abord, la crise COVID.

Je voudrais, à travers cet écrit, casser les clichés. La rigueur dont les soignants, l'équipe médicale, psychologique, et l'encadrement, ont fait preuve, me procure vis-à-vis d'eux un profond respect.

Je tiens également à signaler le faux-jugement des EHPAD. Ayant trainé ma carcasse par monts et par vaux, je peux affirmer aujourd'hui que : je suis dans un EHPAD, très heureux, parmi ces soignants et leur grande humanité, leur respect du genre humain ce qui me permet de couler des jours heureux jusqu'à la fin de ma vie. Merci."

François MERHAND

Champêtre à la résidence Albert Aubry

16 septembre

Le repas champêtre annuel de la résidence Albert Aubry a eu lieu le 16 septembre, devant le château, sous des chapiteaux, mais sans les familles pour toujours la même raison : le contexte sanitaire.

43 résidents étaient présents à cette fête tant attendue, soit 75% de la population accueillie. Le soleil était présent, ainsi que l'esprit convivial avec l'intervention de Yannick Sourdin, accordéoniste.

Les fêtes de fin d'année se préparent, les résidents ont hâte de se retrouver sur la piste de danse pour se dire « Bonne et Heureuse Année à tous ! »

Rozenn BRULÉ





Voyage du Club de la Joie

Du 13 au 20 septembre

Nous étions en voyage du 13 au 20 septembre des Clubs : 10 personnes du Theil de Bretagne, 14 de Marcillé-Robert et 27 personnes de Montgermont.

Ce voyage a été long et fatigant mais très intéressant, tout le monde a été enchanté de ce séjour.

Au programme :

Première nuit à St-Rambert d'Albon et ensuite arrivée au Village vacances de Fréjus pour le séjour.

Fréjus : découverte de l'amphithéâtre, la cathédrale, la Corniche des Maures, Sainte-Maxime, La Croix Valmer, Bormes-les-Mimosas et Cogolin.

Nice : le vieux Nice, la cathédrale, le Palais de Justice, les jardins, ensuite le rocher de Monaco avec la relève de la Garde au Palais princier.

Toulon pour le Mont Faron ; visite du Musée pour le souvenir du débarquement en Provence. Visite commentée de la rade et du port militaire, le porte avion Charles de Gaulle, et les bâtiments militaires et sous-marins.

Les Arcs sur Argens avec la dégustation de vins de Provence, la visite de la ville en petit train ; poursuite avec la visite de la crèche mécanique dans l'église et promenade dans les petites rues de la ville et à la corniche d'or jusqu'à Cannes.

Et enfin le dimanche, jour précédent notre retour : visite d'un moulin, travail pour obtenir l'huile d'olive ; visite et découverte du marché local. ■

Claude COURTIGNÉ



Pique-nique Association les Anciens Combattants et Citoyens de la Paix

25 septembre

Depuis 2018, les adhérents de l'Association se retrouvent lors d'un pique-nique annuel. Après l'annulation de cette journée de retrouvailles en 2020, 21 personnes ont répondu positivement à l'invitation du Président André LERAY, le samedi 25 septembre.

La météo clémente a permis de pique-niquer sous les pommiers au Pâtis des Noës.

Jeux divers, cartes, palets, échanges ont ponctué cette après-midi festive, au cours de laquelle un anniversaire a même été fêté !

Un mini concours de palets s'est improvisé avec quatre équipes de 2 joueurs. Les paletistes ont pu s'initier à une variante du palet vendéen proposée par Eric, sur une planche de peuplier de 45 cm x 45 cm avec des palets également plus petits. Un peu déroutant au début mais le challenge a été relevé avec brio ! ■

Geneviève FERRÉ



Portes ouvertes du Pays Fait son Jardin

24 septembre

A l'occasion des portes ouvertes du Pays Fait son Jardin, le chantier d'insertion du Relais pour l'Emploi a organisé un temps fort à la Rigaudière sur le thème de la culture à la fois artistique, théâtrale, musicale et maraîchère le 24 septembre.

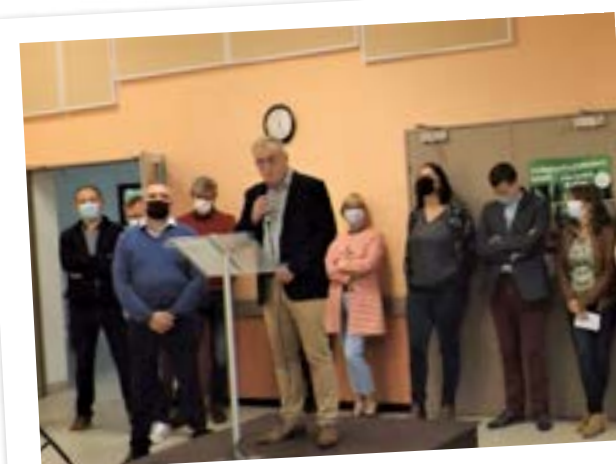
Lors de cette journée ensoleillée, les visiteurs ont pu participer aux visites guidées du jardin, découvrir les nombreuses œuvres artistiques exposées pour l'événement et profiter d'un marché de producteurs. L'occasion pour le Jardin d'inaugurer une fresque réalisée par Katarina Cellarova, artiste dessinatrice.

Les festivités se sont terminées par un spectacle musical et théâtral sous serre ! Un moment atypique ponctué d'un concert de piano présenté par Azou Gendreau, et d'un spectacle proposé par Ferme en Scène : « Les frères Lampion ».

Merci aux bénévoles, artistes, producteurs et aux nombreux participants pour avoir fait de cette journée un moment chaleureux !

Envie de découvrir le jardin et ses paniers de légumes ? Contactez l'équipe au 02 99 43 60 66 ou à paniers@lerelaispourlemploi.fr ■

Myriam DAMON



Réunion d'échanges

2 octobre

Après une longue période où les rassemblements ne pouvaient se tenir, la réunion d'échanges entre la municipalité et les habitants du Theil a été un franc succès. Plus de 80 personnes étaient présentes à ce premier rendez-vous depuis les élections.

Le moment était opportun pour présenter la nouvelle équipe, pour résumer les actions déjà entreprises et surtout pour évoquer l'avenir de la commune. Après ces présentations, les personnes ont pu continuer la matinée avec des échanges autour d'un verre de l'amitié. ■

Cyrille POINSIGNON



Tous pour la Vie – 30^e édition

3 octobre

Le dimanche 3 octobre, sous un soleil radieux, petits et grands se sont retrouvés pour le départ de la marche « Tous pour la Vie ». Le groupe d'une soixantaine de personnes, dont quelques marcheurs de Forges-la-Forêt, Chelun et Éancé, a rejoint Janzé en un peu plus de 2h30 dans une belle ambiance conviviale.

Ce week-end a été marqué par plusieurs animations du vendredi soir au dimanche soir : soirée concert, vente de couscous à emporter, loto, courses à pied, courses de marche nordique....

Les bénéfices de ce week-end sont reversés à deux instituts :

- Centre Eugène Marquis à Rennes afin de favoriser le bien-être des malades.
- Institut Curie pour financer les recherches sur le cancer. Pour la période 2020-2023, les dons seront concentrés sur les recherches du Dr Ayrault et les tumeurs au cerveau chez les enfants.

Ce week-end a déjà permis de récolter plus de 15 000 euros, dans l'attente du bilan définitif en début d'année 2022.

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine ! ■

Pascaline MARION



Inauguration et bénédiction de la Croix Verte

9 octobre

Fin 2019, l'ancienne croix menaçait de tomber. Sous l'impulsion de Jean-Louis COCAULT, et avec la participation active de l'association restérienne pour la conservation du patrimoine local, la croix avait été démontée pour être rénovée.

Un peu d'histoire sur cette croix.

« La croix est signalée dès 1829 sur le cadastre napoléonien sous le nom de croix Robert ou croix de la barricade, peut-être pour délimiter les deux communes », suppose Régis RICHARD, président de l'association.

Au début des années 2000, la croix avait été repeinte à la suite d'un accident de la route et c'est à cette occasion qu'une statuette de la Vierge à l'enfant y avait été installée.

Suite à l'inauguration et la bénédiction de la croix, les 80 personnes présentes se sont retrouvées autour d'un verre de l'amitié. ■

Cyrille POINSIGNON



Présentation des services Breizh'Go

9 octobre

Mme Véronique GUÉRIN, attachée commerciale sur la ligne Rennes-Châteaubriant, était présente sur la matinée du samedi 9 octobre dans le hall de la mairie pour présenter les offres et services de Breizh'Go. Pendant la matinée, plusieurs theillais ont pu ainsi poser leurs questions pour tout connaître sur le rail. ■

Cyrille POINSIGNON



Cabinet infirmier

Depuis octobre, un cabinet infirmier a ouvert ses portes sur la commune. Marie TRÉBON et Charlene RIVIÈRE, infirmières libérales, se sont installées au 6, La Janaie, Le Theil de Bretagne.

Elles sont disponibles 7j/7 pour des soins à domicile et éventuellement sur rendez-vous au cabinet.

Vous pouvez les contacter au 02 99 44 75 18 ou au 06 15 85 72 27. ■

Novembre

Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre, un hommage a été rendu aux Anciens Combattants. Environ 85 personnes étaient présentes pour ce recueillement dont 25 enfants.

La cérémonie s'est déroulée au Monument aux Morts avec :

- le dépôt d'une gerbe.
- La lecture d'un texte par Mathis, jeune citoyen de la Paix.
- L'hommage de Madame DARRIEUSSECQ lu par Monsieur le Maire.
- Les enfants ont déposé chacun un petit drapeau près du Monument aux Morts.

Ensuite, à la salle communale, le Président André LERAY a remis 3 insignes « Citoyen de la Paix ».

Pour clôturer cette matinée, un vin d'honneur a été offert par la Municipalité. ■

René RAISON





L'installation de la crèche dans l'église

24 novembre

Mise en place de la crèche par les bénévoles de la paroisse après plusieurs années d'absence. Cette action contribue à l'ambiance de Noël.

Remerciements à M. Cardinal qui a fourni les deux sapins provenant directement de la forêt du Theil ! ■

Émilie LOUVEL



Décembre

Inauguration des nouvelles illuminations de Noël

3 décembre

Pour entrer dans le mois de décembre et pour s'immerger dans l'ambiance de Noël, rien de tel que de se réunir autour d'une boisson chaude et un petit gâteau.

Les enfants ont pu installer leurs décorations faites lors de l'atelier du 20 novembre et tout le monde a apprécié l'allumage des nouvelles illuminations en centre bourg.

Une centaine de personnes étaient présentes pour cet événement. ■

Émile LOUVEL



École Publique

L'école a fermé une classe, M^{me} Claude LE PRADO a donc été nommée sur un autre poste du département. Nous la remercions pour son investissement et lui souhaitons une bonne année 2022 !

ÉLECTIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Elles ont eu lieu le vendredi 8 octobre.

Les parents suivants ont été élus :

Emilie PHÉLIPPÉ (maman de Titouan en CM2 et Milann en CP), Alexandra CHÉVY PANNETIER (maman de Nathis en CM2 et Lénaë en CP), Aude CHAUPÎTRE (maman de Ambre en MS), Lucy BIGOT (maman de Katnyss en GS), Anusha PETIT (maman de Madhi en CE1) et Mickaëla VERSIGNY (maman de Perrine en CE2).

VOICI L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'école compte dorénavant 91 élèves pour 4 classes.

Marie ALONSO TPS-PS-MS (5 + 6 + 15 soit 26 élèves), déchargée pour la direction le mardi par Gwendoline BOYER.

Karine TOURTIER GS-CE1 (17 + 6 soit 23 élèves), remplacée par Isabelle LE PIT actuellement.

Katia NÉVO CP-CE2 (13 + 8 soit 21 élèves).

Carine PAYEN CM1-CM2 (10 + 11 soit 21 élèves).

Laëtitia TOUFFET est l'ATSEM des TPS-PS-MS et Elodie JAMIER celle des GS.

L'équipe est complétée par une AESH, Gaëtane BARRE pour l'accueil d'un enfant en situation de handicap.

Janvier - Juillet 2021 :

TPS-PS : Ils ont travaillé sur la ferme et ont finalisé ce projet en se rendant à la ferme de la Beucherie. Ils ont pu assister à la traite, au nourrissage des poulets et des veaux et ont fait connaissance avec les animaux de la mini-ferme (cochons, paons, âne...).

MS : Un projet autour de la différence et du handicap a été monté avec l'institut «Le souffle d'Eole», avec des ateliers, des lectures et un conte animé.

Direction Lizio (56) : Le 10 juin, les élèves de MS, GS, CP et CE1 ont découvert l'univers fabuleux de Robert Coudray, l'univers du poète ferrailleur.

Depuis 40 ans, des passionnés d'histoire de la Bretagne accumulent les objets témoins des vies passées. Du matériel agricole aux salles de classe, en passant par les jouets et les ustensiles de cuisine, les élèves ont eu un aperçu de la vie de leurs grands-parents, arrière-grands-parents...



Les élèves de GS-CP et de CE1-CE2 ont bénéficié de séances d'athlétisme organisées par l'Office des Sports, au stade du Theil.

Grâce à l'animateur sportif Sébastien GOUJON, les enfants ont développé leurs aptitudes à lancer, courir et sauter, de quoi devenir de futurs champions !

CM1-CM2 :

Après avoir travaillé le permis piéton en CE2, les élèves ont continué leur parcours d'apprentissage des règles de sécurité routière en apprenant à circuler à vélo sur la route. Les élèves de CM2 ont pu passer le permis vélo sous le regard attentif et exigeant des gendarmes. Un parcours était installé dans la salle des sports d'Essé, suivi d'un test théorique. Une de nos élèves, Paloma, a été retenue pour participer à la finale départementale d'Ille et Vilaine : elle a fini 3^e !

S'émerveiller, rêver, flâner, imaginer, jouer...

Dans un cadre bucolique, les personnages créés prennent vie et animent les architectures féeriques.

Puis l'après-midi, ils ont visité « L'écomusée d'autrefois ».

Cela nous a permis de pouvoir partir sereinement tous ensemble lors de 3 sorties sur route (Roche aux Fées, Coësmes, visite du collège de Retiers pour les CM2).

Comme chaque année, grâce à l'Office des Sports de la Roche aux fées, les élèves ont pu pratiquer la course d'orientation. Ils ont pu apprendre à collaborer, lire une carte, s'orienter... Les élèves ont bien apprécié ce bol d'air !

Dans le cadre de l'éducation au développement durable, en lien avec le programme de sciences, nous avons accueilli Mélissa, animatrice de l'association « Eaux et rivières de Bretagne ». Par le biais d'expériences, de maquettes et de sorties sur le terrain, les élèves ont compris que l'eau était précieuse, qu'il fallait l'économiser, la protéger.

Le 10 juin, les élèves du CE1 au CM2 sont allés au Mont-Saint-Michel.

Au programme, une traversée de la baie les pieds dans la vase : 5-6 km de dépaysement total pour arriver au pied d'une des merveilles du monde. Un pique-nique 0 déchet avec les copains et une visite du Mont. Une très belle journée sous le soleil.

Merci à tous les parents qui nous accompagnent lors des sorties, ainsi qu'à l'Amicale Laïque et la mairie pour le financement de tous ces projets.





Depuis la rentrée de septembre :

Nous mettons en place notre nouveau projet d'école : « *UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN* ».

Cette année, nous allons créer une bibliothèque d'école. Notre projet a été retenu et nous bénéficions ainsi d'une subvention de l'Etat et de la Municipalité pour acheter des livres qui donneront le goût de la lecture aux élèves (livres géants, BD, mangas...). Nous allons également utiliser les nouveaux équipements informatiques du Label Ecole numérique (PC portables, vidéoprojecteurs, tablette...) également financés par l'Etat et la Municipalité pour créer entre autres des enregistrements sonores des livres lus par les grands à destination des non-lecteurs. Ce matériel permet également une pédagogie différente, notamment grâce aux apports des manuels et des ressources numériques.

L'initiation à l'anglais est assurée par les enseignantes en faisant maintenant des rituels quotidiens et non plus 2 séances par semaine. Les MS font également 1 séance de découverte de l'anglais par semaine à travers des chants, des vidéos et du yoga !

Les séances de piscine ont lieu de septembre à décembre pour les élèves de CP-CE1-CE2-CM1-CM2.

Le vendredi, les petits vont à la bibliothèque et peuvent à nouveau profiter de la salle de motricité.

Les élèves continuent à ne pas partager

les récréations ensemble pour éviter la contamination du virus. Mais la levée du masque pour les élèves nous donne de l'espoir pour l'avenir.

Les élèves, de la grande section au CM2 ont repris le chemin des spectacles vivants, pouvant ainsi chanter, s'émouvoir et danser. Émerveillement, plaisir, fourmillements, joie... et bien d'autres sensations ressenties par les enfants lors du spectacle TASCABILISSIMO ! présenté par Marta dell'Anno et Victoria Delarozière, à la salle des loisirs de Coësmes et organisé dans le cadre du Grand Soufflet en partenariat avec la saison culturelle de Roche aux Fées Communauté. Au rythme de l'accordéon diatonique et du violon alto, les musiciennes ont partagé leur « monde à danser », à la grande joie des petits et grands.

Cette nouvelle année scolaire sera bercée par la musique : les élèves de CM1-CM2 ont la chance immense de bénéficier du dispositif « *Orchestre à l'école* » : tubas, trombones, trompettes et percussions pour apprendre à jouer ensemble des mélodies d'Amérique du Sud. Deux enseignantes de l'école de musique du Hang'Art interviennent chaque lundi à l'école. Ce projet sera lié à celui de deux autres classes de l'école, nous permettant d'emmener les élèves vers d'autres contrées et d'autres rythmes.

Nouvelle « *chasse aux déchets* » dans les rues de la commune : les élèves sont toujours très motivés et impliqués. On travaille ensuite sur le tri et le recyclage en classe. On réfléchit à des solutions

pour faire moins de déchets au quotidien : pique-nique 0 déchet, deuxième vie en recyclerie... On a pu accueillir une exposition du SMICTOM.

La mairie a installé un panneau devant l'école car on y trouve souvent des mégots. On a appris qu'un seul mégot pollue 500 litres d'eau !

Vendredi 15 octobre, autour de l'arbre planté l'an dernier, les élèves ont rendu hommage à Samuel Paty en lisant le poème « *Liberté* » de Paul ELUARD. Un moment très chargé en émotions autour des valeurs de la République. D'autres actions dans l'année vont permettre de mettre en valeur cet arbre, offert par la municipalité.

Les CM se sont aussi rendus à la salle d'escalade de Coësmes pour participer à 6 séances d'escalade. Au programme, grimpe et assurage avec Fabien BRISORGUEIL de l'Office des Sports.

Préparation de la rentrée 2022

Votre enfant est né avant septembre 2020, vous souhaitez qu'il entre à l'école en septembre 2022 ou janvier 2023.

N'hésitez pas à en informer l'école publique dès maintenant en appelant le 02 99 47 79 29.

Les enseignantes vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année et vous offrent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année ! ■

Marie ALONSO, Directrice

Amicale de l'École Publique

Principales activités de l'association :

L'objectif est de financer des projets de l'école: sorties, transports, voyages scolaires, jeux pour l'école...

Pour quel public ? Pour les enfants de l'école.

Les temps forts de l'année

■ Diverses autres opérations vont se mettre en place, vente de brioches, ventes de sapins, au cours de l'année.

L'année passée

Cette année fut de nouveau marquée par la crise sanitaire qui semble se calmer.

L'amicale s'est adaptée en organisant une vente de plats à emporter en collaboration avec la boucherie du Theil. Nous avons mis en place une vente de sapins et de brioches. Des actions qui ont bien fonctionné.

Nous avons pu organiser une petite fête de l'école qui a réjoui tout le monde et mis à l'honneur les CM2 en route vers la 6^{ème}. ■

Charlotte FLOCH

Composition du bureau

Présidente : Claire HIAUME
Trésorière : Karine GOMMELET
Trésorière adjointe : Marie-Andrée VERRON
Secrétaire : Aude CHAUPITRE
Secrétaire adjointe : Amélie GARNIEL

Contact :

Claire HIAUME 06 86 68 08 80
claire.hiaume@gmail.com
Aude CHAUPITRE 06 58 26 00 01
aude.chaupitre@gmail.com
■ Amicale de l'École Publique du Theil de Bretagne



École Privée Sainte-Marie

du RPI ont participé. Les séances de musique étaient animées par Cécile et Françoise, musiciennes du HangArt qui interviennent depuis de nombreuses années pour les projets musicaux du RPI.

Bravo aux élèves et aux intervenants qui ont conduit ce projet et chanté masqués !

Projet théâtre

C'était le projet phare de l'année ! Passées les interrogations liées au contexte, nous nous sommes lancés pour 4 mois avec tous les enfants du RPI et les élèves de primaire masqués.

Nous avons d'abord visionné en classe des films d'animation de Miyazaki, qui était le fil conducteur choisi pour notre pièce. Les



enfants ont été immergés dans la culture traditionnelle japonaise et une ambiance fantastique qui les a enchantés !



Pour ce projet, nous étions accompagnés par Peggy David, intervenante professionnelle.

L'objectif de ce projet était bien sûr de faire des représentations devant les familles mais face à l'impossibilité de se réunir dans une salle, nous avons décidé de tourner les

scènes et de produire un film.

Le tournage s'est fait sur deux semaines dans de très bonnes conditions. Les classes se sont succédées à la salle des loisirs de Coësmes en se croisant très peu. Nous avons atteint notre objectif de tournage avec des masques et sans brassage !

Peggy David a ensuite monté le film d'une heure environ et il a pu être mis à disposition des familles. Magnifique conclusion pour ce projet qui fut une belle aventure pour tous, enfants comme enseignants !

Activités sportives

L'Office des Sports de la Roche aux fées propose des activités qui permettent d'étoffer les propositions d'activités sportives, souvent limitées matériellement dans le cadre scolaire.

Escalade

Les CM2 ont eu la chance de bénéficier d'une séquence d'escalade dès le début de l'année avant que l'accès à cet équipement soit rendu impossible par les contraintes sanitaires. Ils ont pu s'initier à l'escalade grandeur réelle en toute sécurité sur le magnifique mur de Coësmes.

Cross des écoles

Au programme de ce début d'année, on trouvait également notre traditionnel cross solidaire ELA. Cette manifestation n'a pu avoir lieu mais dans les écoles et en particulier au Theil, nous avons fait notre Cross au Stade de foot. Tous les élèves de la Grande section aux CM1 ont participé à cet effort et ont encouragé avec joie et enthousiasme leurs camarades !



Finalement, une belle fête du sport partagée entre écoliers et qui venait conclure un cycle de course à pied de six semaines.



Et la pédagogie...

Interventions sur le thème de l'eau

Les classes de CM1 et CM2 ont bénéficié d'une intervention des petits débrouillards sur le thème de l'eau (le cycle de l'eau, gestion de la ressource...). Après avoir réalisé diverses expériences en classe, ils ont visité la station de phytoépuration de Coësmes pour apporter une touche concrète à tout ce qu'ils avaient étudié avant.

Journée des couleurs et journée anglaise

Les contraintes sanitaires étant allégées en extérieur en fin d'année, nous avons enchaîné deux journées à thème avec d'abord la journée des couleurs où les enfants se sont habillés par classe avec des couleurs définies. Nous avons fait quelques activités en lien avec les couleurs.



Quelques jours plus tard, nous avons poursuivi avec la journée anglaise. Les enfants étaient tous en noir et blanc,

agrémentés d'une cravate pour certains, tenue s'apparentant à l'uniforme de rigueur chez nos voisins anglais.

Nos activités du jour se sont déroulées en langue anglaise, que ce soit en classe ou en extérieur pour le plus grand plaisir des enfants.

Visite de la mairie

En fin d'année scolaire, les CM1 ont visité la mairie du Theil et rencontré M. Le Maire et son adjointe. Ils étaient venus avec de nombreuses questions toutes aussi pertinentes que surprenantes : « *Qu'est-ce que ça fait d'être Maire ?* »,



« *Est-ce que vous choisissez les menus de la cantine ?* », « *Vous gagnez combien ?* »...

A toutes ces questions, les enfants ont obtenu des réponses claires et précises. Une très bonne illustration du programme d'Enseignement Moral et Civique.

Sorties scolaires de fin d'année

Afin de limiter les risques liés au contexte sanitaire pour nos sorties de fin d'année, nous avons choisi la simplicité et la proximité. Toutes les sorties du RPI se sont faites en limitant le transport : les classes maternelles sont allées visiter la Halte du Volcan à Pléchâtel, les CE1 et CM2 de Coësmes sont allés à l'étang de Martigné, et au Theil nos 3 classes de primaires ont marché. Les CP sont allés à l'étang de la Rigaudière alors que les CE2 et CM1 se sont rendus à la Roche aux Fées pour une journée animée par Doé sur le thème « *contes et légendes* ».



Finalement de belles sorties tout près de chez nous : les enfants ont beaucoup aimé et sont rentrés fatigués ! ■

Valéry NAULET, Directeur

APEL du RPI Le Theil-Coësmes



Principales activités de l'association :

Être à l'écoute des parents de leurs enfants,
Être un relais d'information entre les parents qui le souhaitent et le corps enseignant,
Participer au financement des activités pédagogiques et culturelles des enfants (théâtre, voyages, sorties...).

Pour quel public ?

Enfants et parents des écoles du RPI Coësmes Le Theil.

Les temps forts de l'année

- Vente de chocolats, de sapins de Noël,
- Fourniture d'un masque à chaque enfant du CP au CM2 réalisé par l'Outil en main de Retiers,
- Participation au projet Théâtre,
- Mise en place de bennes à journaux aux 2 écoles. ■

Composition du bureau

Présidente : Géraldine CLÉMENT
Vice-présidentes : Anita LENARD et Amélie COLICHET
Trésorière : Catherine LEGRAND
Trésorière adjointe : Nadège BILLY
Secrétaire : Cécile LEPAROUX
Secrétaire adjointe : Anne VIAUD

Contact :

Géraldine CLÉMENT
apelrpicoesmesletheil@gmail.com
<http://www.ecolesdecoesmesletheil.com/p/apel.html>
APEL école privée Coësmes - Le Theil

L'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) est présent dans chaque école en France, il est composé de bénévoles (parents, anciens parents, anciens élèves...). Sa mission est de mettre à disposition des enseignants et des enfants, un environnement fonctionnel, accueillant et conforme aux normes de sécurité. Il travaille en étroite collaboration avec les responsables de l'établissement pour mettre en œuvre le projet éducatif de l'école.

Ses compétences s'exercent dans trois domaines principaux :

Gestion financière et comptable :

L'OGEC assure le suivi des comptes, gère les encaissements (contributions, divers...) et définit les orientations budgétaires.

La fonction employeur :

L'OGEC gère, en complémentarité avec le chef d'établissement, l'embauche et la rémunération du personnel non-enseignant de l'école.

L'entretien du patrimoine immobilier et mobilier :

L'OGEC a en charge la gestion du patrimoine immobilier scolaire. Il gère ainsi les travaux de réparation, d'amélioration et d'entretien du bâtiment. Régulièrement, nous faisons appel à des parents pour offrir un peu de leur temps et de leur savoir-faire pour réaliser des travaux d'entretien, de maintenance, d'amélioration du cadre de vie de nos enfants. En général, les travaux ne demandent pas de compétences techniques particulières mais simplement de la disponibilité et de l'envie !

L'OGEC organise également le vide-grenier et son traditionnel Pot-au-Feu.

Malheureusement les dernières éditions n'ont pas pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

Mais nous vous attendons nombreux pour les suivantes !

Le conseil d'administration

Co-Présidents :
Ludovic LOUVEL et Jean-Philippe MARTIN
Secrétaire : Eloïse GINGAST
Trésorier : Anthony TREUILLIER
Vice Trésorier : Hugues LEREBOURS

Membres du conseil d'administration :

Mickaël LECOMTE - Anthony SERREAU
Laurent GOUBET - Frédéric JOHAN
Stéphane VIDAL

Membres de droit :

La présidente APEL :
Géraldine CLÉMENT

Le président de l'UDOGEC

Le représentant de la tutelle diocésaine

Ils disposent d'une voix délibérative.

Le chef d'établissement est invité au CA et y participe avec une voix consultative sauf pour les questions qui le concernent.



Toutes ces missions peuvent être menées à bien uniquement grâce à l'implication des parents d'élèves dans le fonctionnement de l'établissement. La comptabilité, l'informatique (internet), le bricolage sont des compétences importantes pour l'OGEC, mais la plupart du temps il suffit simplement de vouloir s'investir dans la vie de l'école de nos petits, au travers de décisions qui les concernent directement, dans leur quotidien.

La qualité de votre engagement n'est pas liée à la durée et à la fréquence de celui-ci. Chaque contribution est importante...

Et chacun fait au mieux, en fonction de ses disponibilités ...

N'hésitez donc pas à nous contacter si vous souhaitez nous apporter votre aide ou si vous avez des questions sur un des points précédents à l'adresse suivante ogec@letheil-sainte-marie.fr. L'équipe OGEC se tient à votre disposition pour en discuter.

L'équipe OGEC, l'équipe enseignante et non enseignante de l'école Sainte Marie remercient sincèrement toutes les personnes qui contribuent à la vie de l'école et vous offrent tous ses vœux pour l'année 2022.

Surtout n'hésitez pas à visiter notre site (www.letheil-sainte-marie.fr) et à venir nous rencontrer à l'école.

Dates à retenir en 2022 :

Vendredi 14 janvier : Portes ouvertes de 17h30 à 19h30

Dimanche 1^{er} mai : Vide-grenier

Dimanche 26 juin : Kermesse

Samedi 19 novembre : Soirée pot-au-feu



Conseil Municipal des Jeunes

Donner la parole aux jeunes, connaître leur avis sur les projets de la municipalité et faire découvrir le fonctionnement d'une mairie : voici quelques-uns des objectifs du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) qui a vu le jour dans notre commune en octobre 2021.

La création de ce CMJ était un des projets forts de la municipalité en place pour de multiples raisons. En effet, les jeunes sont l'avenir de notre commune car ils ont de nombreuses idées à proposer pour la réalisation de nouveaux projets.

Le CMJ du Theil de Bretagne est une instance municipale, à titre consultatif, destinée aux jeunes de 9 à 14 ans (soit du CM1 à la 3^e). Pour déposer sa candidature, il est nécessaire d'être habitant de la commune, avoir l'âge requis, présenter une fiche de préinscription (disponible en mairie et sur le site internet www.letheildebretagne.fr), et avoir une autorisation parentale.

Les jeunes conseillers s'engagent à participer pleinement et pendant la durée de leur mandat de 2 ans renouvelable à l'ensemble des travaux du CMJ.

Les séances se déroulent en général le mercredi après-midi de 17h à 18h30 à la fréquence d'une séance tous les 1 à 2 mois environ (hors vacances scolaires). De manière ponctuelle et selon les projets en cours, des séances supplémentaires ou des ateliers divers peuvent être organisés.

Du point de vue réglementaire, le CMJ est régi par un comité de pilotage. Son rôle est de suivre la vie du CMJ, donner son avis sur son évolution et son déroulement, faciliter la mise en œuvre des projets et des actions et veiller au respect du règlement de fonctionnement. Le comité de pilotage détermine les modalités et le calendrier de la mise en œuvre du CMJ.

Il est composé de :

- Benoît CLÉMENT, Maire et président du CMJ
- Cyrille POINSIGNON, 4^e adjoint
- Émilie BOUÉ, conseillère municipale déléguée
- Laurence BOUSSIN, conseillère municipale
- Muriel HÉLARY, membre non-élue

La première séance du CMJ a eu lieu le mercredi 20 octobre 2021 en présence des 6 premiers jeunes conseillers :

Manon LEMOINE - Noélia MELAINE - Émeline LEREBOURS - Pauline BOUÉ - Maxence GEORGET - Paul POINSIGNON

Lors de cette première séance, tous les participants ont pu se présenter et faire connaissance. Ils ont découvert le fonctionnement de la mairie, échangé sur tous les projets qu'ils aimeraient mettre en place, des plus simples aux plus extravagants : nettoyer le Pumptrack, mettre en place des collectes de jouets/vêtements pour des associations, créer des pistes cyclables pour se promener avec ses amis, installer des appareils de fitness au Parc du Lavoir, créer un Skatepark, construire une piscine municipale, etc.

À l'issue de cette séance, un projet à taille humaine a déjà pu voir le jour : la mise en place d'un atelier de création de décorations de Noël, ouvert à tous les Theillais, dans le but



d'égayer notre bourg lors des fêtes de fin d'année.

Si vous avez entre 9 et 14 ans, n'hésitez pas à saisir l'opportunité de soumettre vos idées, débattre, penser et réaliser des projets qui vous tiennent à cœur. Les renseignements relatifs aux inscriptions sont disponibles à la mairie et sur le site internet de la commune.

Commémoration du 11 novembre

La cérémonie du souvenir s'est déroulée le jeudi 11 novembre. Les jeunes conseillers étaient présents pour représenter les jeunes de la commune lors de cette manifestation.

Les membres du CMJ ont également pour rôle de s'investir dans l'action publique, leur présence à cette commémoration illustre leur sens de l'engagement.

Atelier décorations de Noël

Le samedi 20 novembre, le CMJ a pu concrétiser son premier projet : la mise en place d'un atelier de création de décorations de Noël proposé à l'ensemble des Theillais.

Cette opération a reçu un franc succès car les jeunes du CMJ ont été rejoints par de nombreux enfants et adultes de la commune. Ils ont pu réaliser différentes décorations telles que des paquets cadeaux en toile de jute, des suspensions en pommes de pin, des panneaux décoratifs en bois, des pompons, et l'élément clé fut la décoration de la boîte aux lettres du Père Noël.

Toutes ces jolies réalisations ont pu être mises en place dans le bourg du Theil le vendredi 3 décembre lors de la soirée d'inauguration des illuminations de Noël. ■

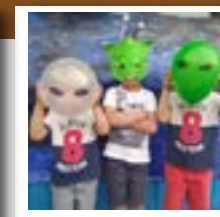
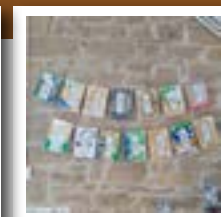
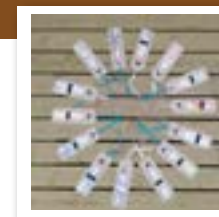
Émilie BOUÉ

Contact :

cmj.letheildebretagne@gmail.com



Tenue du 1^{er} Conseil Municipal des Jeunes



L'accueil de loisirs a été créé sur Retiers afin de rendre service aux familles en accueillant leurs petites têtes blondes de 3 à 11 ans toute l'année, sur des thématiques précises.

En ce qui concerne notre commune, 25 enfants fréquentent l'Arche des Loisirs et 69 enfants ont fréquenté Crocq'Vacances en 2021.

La large amplitude des horaires (7h30 à 18h30) permet de cibler la majorité des familles habitant le territoire.

Les repas sont préparés et livrés par l'Association Sévigné située à Retiers.

ACCUEIL DE LOISIRS « ARCHE DES LOISIRS » à Coësmes et Thourie



Ouvert les mercredis à Coësmes (20 places) et Thourie (20 places) et en juillet (44 places) à Coësmes ou Le Theil de Bretagne en alternance 1 été sur 2.

Directrice : Mickaëla VERSIGNY - Contact : evsenfanceadl@gmail.com

Tél. 06 47 80 77 42

- à Coësmes, 12 rue des Cerisiers (dans les locaux de l'École maternelle publique)
- à Thourie, 2 rue Jean Baptiste Hanet (dans les locaux de l'École du village)
- au Theil de Bretagne, 2 rue de la Gare (dans les locaux de l'école publique)

Accueil de Loisirs

Les jeunes enfants sont accueillis dans la bienveillance, leur parole est prise en compte. Ils s'investissent dans le fonctionnement de l'accueil de loisirs, développent leur autonomie et l'entraide. Leur rythme est respecté et ils éveillent leur sens artistique, culturel et scientifique en s'ouvrant sur le monde.

Les activités sont toujours aussi diversifiées : cinéma, ateliers créatifs, motricité, cuisine, sortie pêche, chasse aux trésors dans le parc de la médiathèque, sortie à la mer, au zoo de Branféré, aux Jardins de Brocéliande, escalade à Coësmes... ■

Sonia BATAIS

ACCUEIL DE LOISIRS « CROQC'VACANCES » à Retiers



Ouvert (68 places) les mercredis, petites vacances et vacances d'été (fermé une semaine en août).

Contact : Julie BOBE

evsenfanceretiers@gmail.com - Tél. 02 99 43 69 27

- à Retiers, 12 rue Pasteur

Espace jeunes

Nouvellement installé dans le pôle Jeunesse qui jouxte les salles de sport de Retiers, il est fréquenté par environ 70 jeunes, dont 18 font partie des communes du Theil de Bretagne, Coësmes, Thourie et Essé.

Ce pôle comprend l'Espace Jeunes ainsi que le point numérique Fablab.

L'espace Jeunes est destiné aux 11-18 ans.

Il organise et propose de nombreuses animations :

- Séjour vacances,
 - Sorties culturelles et sportives,
 - Stages découvertes (instruments, nature ou sur les médias)
- Pour les financer, les jeunes peuvent participer aux chantiers jeunes (menus travaux pour la commune), rémunérés 5 € par heure.

Roche aux Fées Communauté a mis en place un réseau des

Espaces Jeunes pour créer du lien entre les acteurs de la jeunesse du territoire, avec l'appui de l'animatrice du Point Information Jeunesse Marine RAGUET.

Chaque mois est proposé un repas thématique organisé par les jeunes (cuisine, vaisselle...) et une séance au cinéma. ■

Sonia BATAIS



Horaires :

Périodes scolaires :

mercredi après-midi, 12h30/18h
vendredi soir, 17h/22h
samedi après-midi, 14h/18h

Vacances scolaires :

du lundi au vendredi de 14h à 18h



Contacts :

Directrice : Alexandre MARCHAND - evsjeunesretiers@gmail.com

Pôle Jeunesse : 02 57 67 56 84 - Facebook : espace jeunes retiers - Instagram

Chargée de projets jeunesse : Émeline GARCIA - 07 66 81 13 84



Les équipements de loisirs

Favoriser la pratique d'activités sportives au moyen de lieux et d'équipements dédiés : plateau multisports, pumptrack, terrain de football, terrain de tennis...

Une commune où les habitants aiment vivre, c'est un endroit où ils peuvent, aussi, faire du sport.

Notre bourg, à son échelle, dispose d'un large choix d'équipements collectifs mis à la disposition du public et des associations qui peuvent pratiquer leurs loisirs en toute liberté.

Si les parcs et les jardins offrent des parenthèses de découverte et de détente dans les cités, ils permettent également de pratiquer tout type d'activités sportives et de loisirs à l'image du **Parc du Lavoir** situé route d'Essé.



Plateau multisports

Le **plateau multisports** avec gazon synthétique, installé en 2016, y trouve naturellement sa place. Il bénéficie d'un accès de proximité vis-à-vis des écoles pour assurer la sécurité des élèves.

Cet équipement permet d'initier les enfants à un ensemble d'activités sportives telles que le football, le handball, le basket-ball, le volley-ball ou le badminton. Une piste d'athlétisme sur son pourtour complète ce plateau.

Chacune des deux écoles a bénéficié d'un filet pour la pratique du volley-ball. Pour les particuliers, il est nécessaire d'apporter son matériel.

Le **pumptrack**, quant à lui, plus basique, est un parcours en boucle fermée, constitué de plusieurs bosses consécutives et de virages relevés. Il s'adresse à un grand nombre de pratiques : VTT, BMX, skateboard, trottinettes, draisien, rollers... et à tous les âges !



Pumptrack

Le principe est simple : pomper entre les bosses, grâce à l'action des bras et des jambes (flexion, extension) pour générer et entretenir de la vitesse afin de réaliser des tours de pistes sans pédaler, ni pousser !

Le gros avantage du pumptrack, c'est qu'il permet de développer une bonne technique de pilotage pour un maximum de sensation sans grande prise de risque.

En un mot, un pumptrack, c'est polyvalent ! Tout le monde prend du plaisir quelque soit son âge, son niveau et son sport.

Les espaces verdoyants du Parc du Lavoir et du square du Verger permettent aussi aux petits, comme aux plus grands, de bénéficier de structures sécurisées et de favoriser les rencontres autour des **aires de jeux**.



Aire de jeu du Parc du Lavoir

A proximité de l'atelier communal, rue de Beauvais, le stade communal André Hoisnard compte deux **terrains de football** ainsi qu'un **terrain de tennis**.



Stade de football

Le terrain de football principal « terrain d'honneur » permet la pratique du Football A11. Le second, destiné au football A7, est principalement utilisé pour les entraînements. Les équipes l'utilisent dans le sens du travers pour constituer 2 terrains.

L'association de football communale Essé-Le theil Football-club permet de développer et maintenir le football amateur sur la commune.

Le saviez-vous ? Le terrain d'honneur a une superficie de 7 980 m², tandis que celle du terrain d'entraînement est de 4 900 m². Leurs sols en gazon naturel sont entretenus par les agents.

Pour se remettre au sport ou faire un foot entre amis, le stade est l'endroit désigné. ■

Geneviève FERRÉ

Les possibilités de transport

Pour les jeunes theillais, de **nombreux moyens de transport** sont proposés au départ même du bourg pour pouvoir se déplacer en autonomie, que ce soit pour des activités périscolaires, leurs études, le travail et bien entendu les voyages ! Ainsi, nos jeunes peuvent profiter de la quiétude d'une « petite » commune tout en bénéficiant des services et des animations des grandes villes.

Transport à la demande

Pour faire ses courses, se rendre à un rendez-vous médical, rejoindre une gare, ou encore aller à une activité proposée par Roche aux Fées Communauté (musique, théâtre, piscine...). Pratique, simple et peu onéreux, c'est le transport à la demande (TAD) Mobilifée !

Tous les habitants du territoire de Roche aux Fées Communauté peuvent en bénéficier.

Les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'une personne majeure adhérente au TAD.

Adhésion préalable gratuite en mairie, à la Communauté de communes, en téléchargeant directement la demande d'adhésion disponible ci-contre, ou encore via 'Adhésion'.

Après réception d'une carte TAD nominative, les adhérents peuvent contacter le service transport pour réserver leur trajet.

Quel est le tarif ?

2 € par usager le trajet simple, quel que soit le trajet et gratuit pour les enfants de moins de 8 ans.

Règlement du trajet en espèces directement auprès du chauffeur.

Spécifiquement pour les jeunes : **le Pass Jeunes**

Desserte du centre aquatique « Les Ondines » à Janzé pour les jeunes de 12 à 18 ans inclus (hors janzéens) à tarif préférentiel pendant les vacances scolaires. 1 € le trajet simple, soit 2 € l'aller-retour + tarif réduit pour la piscine (sur présentation de la carte 'Pass Jeunes').

Du lundi au vendredi des vacances scolaires : entre 14h et 15h30 pour l'aller et de 16h30 à 18h pour le retour.

Point d'arrêt unique défini par commune (hors Janzé et La Guerche).

Transport en train

Voyage en groupe de 1 à 5 personnes :

Les Pass TER BreizhGo 2 JOURS ou 7 JOURS vous permettent de voyager en illimité sur tous les TER en Bretagne pendant 2 jours consécutifs pour le prix de 55 € ou 7 jours consécutifs pour 110 €. **Pour les moins de 26 ans**, pour les trajets en Bretagne



que ce soit occasionnels, seuls ou accompagnés, ou au quotidien, vous trouverez facilement des tarifs qui vous correspondront :

Jeunes moins de 26 ans :

Le voyage TER BreizhGo –26 ans est réservé aux voyageurs de moins de 26 ans (à la date du voyage) avec 3 prix selon la distance parcourue, valable uniquement le jour indiqué, échangeable et remboursable jusqu'à la veille du départ sans frais.

Jusqu'à 29 km le prix est de 4 €, de 30 à 149 km le prix est de 8 € et à partir de 150 km le prix est de 15 euros.

Pour un jeunes theillais, cela représente 8 € pour aller à Rennes ou Saint-Malo et 15€ pour Vannes.

Il existe aussi un Pack 5 voyages TER BreizhGo –26 ans, utilisable dans les deux sens de votre trajet. Ce Pack a une validité d'un an à partir du premier voyage et n'est ni échangeable ni remboursable. Jusqu'à 29 Km le prix par voyages passe à 2,40 €, de 30 à 69 km le prix est de 4,80 €, de 70 à 149 km 6,40 € et à partir de 150 Km le prix est à 12 €.

Voyage au quotidien :

Il existe des abonnements Hebdo et Mensuel – 26 ans ainsi que des abonnements Annuel – 26 ans (uniquement sur internet pour ce dernier) avec lesquels il est possible de rajouter des options comme le TGV et/ou le réseau urbain. Ces abonnements ne sont utilisables qu'avec la carte KORRIGO.

Offre Scolaire+

Si un jeune bénéficie d'un abonnement scolaire BreizhGo, il peut avoir plus de liberté avec l'offre BreizhGo Scolaire +. Pour seulement 80€ par année scolaire, il peut voyager gratuitement en train ou en car BreizhGo dans toute la Bretagne. Une bonne solution si votre enfant a des âmes d'explorateur et veut sillonner toute la Bretagne à faible coût !

Retrouvez toutes les informations et des bons plans sur le SITE INTERNET TER BREIZHGO ou sur l'appli ASSISTANT SNCF.

Savez-vous combien de temps faut-il au minimum pour se rendre en train du Theil aux principales villes ?

Rennes : 38 minutes

Saint-Malo : 1h52

Paris : 2h17

Lille : 4h31

Lyon : 4h43

Bordeaux : 5h09

Strasbourg : 5h54

Marseille : 6h29

Londres : 6h43. ■



Cyrille POINSIGNON



Restaurant scolaire

Le restaurant scolaire est un restaurant municipal qui accueille les élèves des 2 écoles du Theil-de-Bretagne. Il se situe à la salle communale. Le prix du repas est fixé à 4 euros.

En moyenne, chaque jour une centaine de repas sont servis aux écoliers.

Les repas sont préparés sur place tous les jours par Marie-France LEBRETON. Les enfants peuvent profiter de repas variés, de produits locaux (boulangerie et boucherie du Theil-de-Bretagne, poisson issu de la pêche durable, aromates des jardinières du restaurant scolaire...) et d'un repas végétarien une fois par semaine.

Bel exemple de circuit court, les enfants ont pu déguster les belles blettes et aubergines récoltées dans les jardinières de la commune ! Ils y ont tous goûté et ont ainsi pu découvrir de nouvelles saveurs ! ■

Pascaline MARION



Mot de la minorité municipale

Chères Theillaises, chers Theillais,
Nous avons souhaité nous adresser à vous par le biais de cette rubrique afin de vous faire part de notre ressenti et de vous préciser notre rôle d'élus de la minorité. Le compte rendu mensuel (feuille jaune) n'étant pas à nos yeux suffisamment explicite.

Nous n'avons pas pour vocation à faire de l'obstruction systématique, nous sommes une minorité constructive, mais nous tenons cependant à donner notre point de vue et à montrer nos désaccords sur un certain nombre de sujets.

Nous considérons que la plupart des actions opérées depuis le début du mandat (Entretien de la salle/cantine municipale, entretien de l'église, entretien de la voirie...) mises en avant par l'actuelle majorité relèvent avant tout de la gestion réglementaire du quotidien et qu'au final peu d'idées innovantes n'émergent véritablement. De surcroît les perspectives que nous laissent entrevoir les quelques desseins futurs ne nous semblent pas aller dans le bon sens.

En effet plusieurs lotissements sont en projet, mais pourquoi privilégier l'urbanisation de notre village quand les équipements et les structures d'accueil font défaut. Pas de salle pour accueillir loisirs et spectacles, pas de lieu de convivialité, pas de salle de sport. Toutes les communes environnantes pourtant bien moins peuplées en sont dotées. Les structures d'accueil pour les jeunes enfants et les adolescents sont saturées, trouver un médecin généraliste de proximité qui accepte d'être « médecin traitant déclaré » devient de plus en plus compliqué. Qui plus est la place des piétons dans le bourg est délaissée au profit de l'automobile. Bref il nous semble opportun de nous interroger sur nos capacités d'accueil avant de transformer définitivement notre commune en cité dortoir.

Enfin nous regrettons qu'un demi-poste d'ATSEM ait été supprimé à l'école publique pour un élève de moins par rapport à l'année passée. Pour info le montant que représentait ce demi-poste est allègrement dépensé dans l'achat de bacs à fleurs et de plantations. Question de priorité sans doute !

Sachez cependant Chères Theillaises et chers Theillais que malgré notre absence de pouvoir décisionnel, nous continuons d'agir pour le bien de notre commune et de nos concitoyens. Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous solliciter.

Permettez-nous de vous offrir tous nos vœux et de vous souhaiter le meilleur pour 2022.

Les élus de la minorité municipale :

Hubert BLANCHARD – Anne GUILLEVIN –

Isabelle LE PIT – Willy TOURTIER-GENDROT.

Médiathèque du Theil de Bretagne

Tous nos services

Du nouveau à la médiathèque du Theil de Bretagne

Une console de jeu PS5 a été installée en novembre 2021, les modalités de jeu et les plages horaires sont en cours d'élaboration.

La navette

Avec le service navette, je peux m'inscrire dans n'importe quelle médiathèque et accéder aux collections des 12 médiathèques.

La navette passe dans chaque médiathèque, tous les jeudis. Avec ma carte :

Je peux emprunter et rendre mes documents où je veux.

Je peux réserver et faire venir des documents d'une autre médiathèque et dans la médiathèque de mon choix.

Ressources numériques : cinéma, livres, musique, savoirs,

Votre médiathèque est heureuse de vous proposer ses services en ligne ! Ce service vous permet d'accéder gratuitement et légalement à une offre de contenus en ligne de cinéma.

C'est une nouvelle façon pour nous de vous proposer nos sélections, nos thématiques et nos événements, et un lien de plus pour partager avec vous nos œuvres préférées !

Il permet également de donner accès aux enfants à un espace sécurisé qui leur est dédié.

Les prix littéraires

Prix : Tatoulu

- Lire les 4 ouvrages sélectionnés dans leur catégorie

- Voter pour leur livre préféré.

Prix : A la Fol'ire

Le prix A la Fol'ire est un prix littéraire qui s'adresse aux lecteurs adultes des médiathèques de la Roche aux Fées.

Sélectionnés par des bibliothécaires et des bénévoles, ces romans entraînent à la découverte d'auteurs, de styles, d'histoires de vie...

Prix : Kazabül

Le prix Kazabül (bandes dessinées adultes) est un prix littéraire qui s'adresse aux adultes du réseau.

Autres services

Les grainothèques

La ludothèque le pass trap

Le fond parentalité

Le portage de document à domicile

La fabrique

Animations et Accueils de classes

« Une petite histoire passait par là »

« La tête dans les histoires »

Lancement du prix Tatoulu avec Thierry Mousset conteur et libraire à Laval.

Et aussi

L'accès au catalogue et à tous les agendas des animations du réseau Libellule.

Pour tout savoir sur les nouveautés de toutes les médiathèques de Roche aux Fées Communauté.

Donner son avis ou faire des suggestions.

<http://bibliotheques-rocheauxfees.fr>

Bernadette CASSIN

Horaires d'ouverture :

Mardi 16h30-18h30

Vendredi 14h-18h30

Samedi et dimanche 10h30-12h30





La Passerelle

Nouveau nom du siège communautaire



©Julien Mota
Le nouveau bâtiment de Roche aux Fées Communauté



©Julien Mota – La place du village



©Julien Mota – Cyber base

Le siège communautaire de Roche aux Fées Communauté, situé 16 rue Louis Pasteur à Retiers, s'est métamorphosé. Les travaux, débutés en novembre 2019, se sont achevés en mai 2021. Le siège se nomme désormais « La Passerelle ». Ce nouveau nom est le fruit d'une réflexion menée par les agents de Roche aux Fées Communauté permettant d'exprimer un lieu ouvert, facilitant le passage d'un service à un autre, symbole de la liaison douce, La Passerelle est également un trait d'union entre les usagers, les services, les agents et les élus.

Avec sa « place du village » au centre du bâtiment, ce sont de nouveaux espaces qui sont proposés aux habitants du territoire avec une volonté d'optimiser l'accessibilité des services, dont de nouvelles salles de cours pour l'établissement d'enseignement artistique Le HangArt. La « place du village » répond au souhait d'un lieu de vie qui se veut accueillant et chaleureux, facilement appropriable par les usagers, propice aux échanges, à la création et aux expositions.

En plus de ses services communautaires : développement économique et gestion des ZA, emploi, aménagement du territoire, habitat, mobilité, chemins de randonnées, voie verte, tourisme, environnement, transition énergétique, agro écologique, développement culturel, tourisme, lecture publique, sport, petite enfance, enfance-jeunesse, SIG et numérique, assainissement, traitement des déchets et services fonctionnels...

Des permanences de nombreux partenaires sont proposées : la Maison France Services où intervient le PIMMS, les services pour l'Emploi (Mission locale, Point Accueil Emploi, Ateliers de l'emploi, psychologue), le CDAS (Centre Départemental d'Action Sociale) : assistante sociale, PMI, Protection maternelle et Infantile, puéricultrice, service RSA..., l'Office des Sports du Pays de la Roche aux Fées, la Boutique de Gestion et de l'Emploi (BGE), le Point Information Jeunesse, le Relais Petite Enfance (ex Ripame), les permanences Habitat, les permanences juridiques avec un avocat ou un notaire.

Retrouvez toutes les informations de Roche aux Fées Communauté sur son site internet : www.rafcom.bzh

ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ
16, rue Louis Pasteur - 35240 RETIERS
02 99 43 64 87
accueil@rafcom.bzh

Ouvert au public
du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
et le vendredi de 9h à 12h et 14h à 16h30.

L'actualité des services de la Passerelle

Relais Petite Enfance / Ripame

Le Conseil Communautaire de Roche Aux Fées Communauté a voté fin septembre le changement de nom pour son Relais Intercommunal Parents Assistant.e.s Maternel.le.s Enfant.s (RIPAME) nommé désormais Relais Petite Enfance / RPE.

Les missions du Relais Petite Enfance restent, presque, inchangées :

- ▶ Contribuer à l'information des candidat.e.s intéressé.e.s par le métier d'assistant.e maternel.le, selon les orientations définies par le conseil départemental,
- ▶ Offrir aux assistant.e.s maternel.le.s et, le cas échéant, aux professionnel.le.s de la garde d'enfants à domicile, un cadre pour échanger sur leurs pratiques professionnel.le.s, et en organisant des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants qu'ils/elles accueillent,
- ▶ Faciliter l'accès de ces professions à la formation continue et les informer sur leurs possibilités d'évolution professionnelle,

- ▶ Accompagner les assistant.e.s maternel.le.s dans les démarches en matière d'agrément, de renouvellement d'agrément et d'informations à transmettre,
- ▶ Informer les parents, ou les représentants légaux, sur les modes d'accueil du jeune enfant, individuels et collectifs, présents sur leur territoire.

Les animatrices du Relais Petite Enfance, Sophie LE PENNEC et Pauline GOMES, vous accueillent lors de différents temps de permanences ou lors des ateliers du Relais Petite Enfance.



Pratique :
02 99 43 44 16
relaispetiteenfance@rafcom.bzh
+ d'infos : www.rafcom.bzh

Voie cyclable Retiers - Le Theil de Bretagne

Roche aux Fées Communauté, compétente en matière de mobilités, a travaillé sur un plan vélo expérimental « de et vers » Retiers, dans un contexte où le rapport des habitants à l'usage du vélo s'est très largement modifié : mode de transport à la fois souple et non polluant, il symbolise une forme de liberté reconquise et un nouveau mode de vie. En plus, le vélo est excellent pour la santé !

La liaison Retiers - Le Theil de Bretagne sera la 1^{re} liaison intercommunale aménagée, située à la sortie du pôle de Retiers et d'une voie urbanisée, à seulement 2 kilomètres du bourg du Theil de Bretagne de 1.800 habitants.

Aussi, cet aménagement se doit d'être en phase avec les attentes des futurs utilisateurs. Le projet comporte donc un volet environnemental fort :

- ▶ Intégration paysagère dans un paysage ouvert agricole,
- ▶ Sécurisation des utilisateurs tout en conciliant les usages présents (sorties de propriétés, présence de gros engins agricoles...),
- ▶ Traversée d'un cours d'eau sans nuire à l'environnement,
- ▶ Aménagement des sols sans déséquilibrer les écoulements.

L'aménagement de la 1^{re} liaison, Retiers - Le Theil de Bretagne, dont les travaux devraient débuter en 2022, va permettre le rapprochement des deux villages, traversant deux hameaux « rue » qui longent la route. L'idée est de favoriser le déplacement doux des habitants, notamment pour les trajets quotidiens (écoles, collège, lycée, courses, loisirs) mais aussi l'intermodalité vers la gare de Retiers pour ensuite se diriger vers Rennes.

Par ailleurs, l'aménagement de cette nouvelle voie cyclable permet de compléter et valoriser le réseau urbain, où les communes comme Retiers ont entrepris de réserver des couloirs

pour les cyclistes dans l'objectif de respirer un air plus sain, en délaissant la voiture au profit d'un mode doux, le vélo.

Le projet d'aménagement vise la sécurisation d'une voie cyclable le long d'une route en déportant l'aménagement et en abaissant les vitesses. Ainsi, le manque de sécurité souvent légitime des potentiels utilisateurs du vélo sera résolu. Par ailleurs, la liaison ne présente pas de topographie sévère et reste d'une distance raisonnable entre les deux bourgs.

Pour ce 1^{er} plan vélo, 4 liaisons à l'échelle d'un pôle au service d'un secteur de vie : Retiers - Le Theil, Retiers - La Roche aux Fées, La Roche aux Fées - Marcellé-Robert, Retiers - Coësmes.

5 communes seront concernées à terme dont Retiers et Le Theil de Bretagne pour commencer, grâce à un schéma au stade expérimental. Le coût total d'investissement pour cette 1^{re} liaison est estimé à 653.000€, avec des financements du département 35, de la région Bretagne, l'Etat et l'Europe pour un coût restant à charge de la collectivité de 30%. ■





A fond la gym

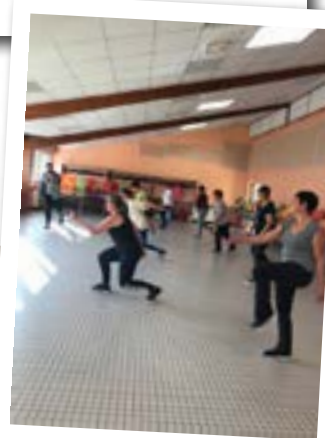
Principales activités de l'association :

Fitness, gym douce, renforcement musculaire.
Pour quel public ? **Tout public, à partir de 14 ans.**

La saison 2021/2022 a commencé. Cette année, nous sommes entraînés par Pierre FAUDMER, coach sportif et pompier volontaire à Retiers.

Les cours vous sont proposés le jeudi à la salle municipale. Il y a 2 créneaux horaires proposés : 17h30 à 18h30 ou 19h à 20h. La cotisation annuelle est de 92€, de septembre à juin hors vacances scolaires. Nous proposons aussi des cours à la séance pour 4 €. Il sera nécessaire de fournir un certificat médical ainsi que le pass sanitaire.

Les cours se font en musique. De ce fait, on commence par un échauffement, un travail au sol (abdos, fessiers), du renforcement musculaire puis des étirements. Nous disposons de matériel adapté : tapis, ballon paille, élastique, bâton, pilate ring... Si le sport /santé vous intéresse, venez rejoindre notre équipe.



Composition du bureau

Présidente : Laurence BOUSSIN
Trésorière : Sophie CHOPIN
Secrétaire : Nadine DUFRESNE

Contact :

Laurence BOUSSIN
06 63 73 66 32
laurence.boussin@orange.fr
A fond la gym



Groupe vocal "La Musarde"

Principales activités de l'association :

Chanter a cappella ou accompagné au piano.
Pour quel public ? **Chanteurs amateurs.**

Les temps forts de l'année :

- Mises en place de nouveaux chants après presque 2 ans au ralenti
- Concerts à Retiers, au Theil, et autres lieux. ■

Composition du bureau

Présidente : Jeannine COLNOT
Trésorière : Hélène GUICHARD
Secrétaire : Annick DEBUS

Contact :

Christophe DEBUS
06 82 29 53 58
christophe.debus@wanadoo.fr



Chemins et Randonnées Retiers – Le Theil de Bretagne

Principales activités de l'association :

Organisation de randonnées hebdomadaires, toute l'année le samedi après-midi, sauf juillet et août, 2 ou 3 circuits proposés, adaptés aux participants.

Pour quel public ? **Tout public.**

Les temps forts de l'année :

- Une moyenne de 80 adeptes réguliers.
- Une saison 2020/2021 particulière avec uniquement 7 randonnées au lieu d'une quarantaine habituellement. La saison 2021/2022 a été relancée le 11 septembre.
- Les neuf circuits au départ de Retiers ou Le Theil sont gérés par l'association. Une équipe s'occupe de la reconnaissance des circuits. Le balisage et l'entretien sont assurés par un groupe de volontaires, qui s'est réuni en juin.
- Mercredi de la Roche aux Fées les 28 juillet, 4 et 11 août.
- Forum des associations à Retiers le 4 septembre.



Composition du bureau

Président : Jean-Louis COCAULT
Vice-président : Alain LERAY
Trésorière : Maryvonne LERAY
Trésorière adjointe : Angeline RIVARD
Secrétaire : Geneviève FERRÉ
Secrétaire adjointe : Isabelle LOUYER



Contacts :

Jean-Louis COCAULT
02 99 43 65 44 – 06 31 23 81 96
jean-louis.cocault@orange.fr
Michelle CLOUET - 02 99 43 56 25
Mail : randonnee.retiersletheil@gmail.com
Site internet : voir rubrique Tourisme de l'onglet Commune sur le site du Theil de Bretagne

La Gaule Theillaise

Principales activités de l'association :

Vente de cartes de pêche étang de la Rigaudière
Nettoyage rive sud de l'étang.

Pour quel public ? **Tout public, pour les enfants de moins de 12 ans être accompagné d'un adulte possédant une carte.**

Les temps forts de l'année :

- Les cartes sont en vente : Le Theillais, Le Roche K'fée ou chez le président. Tarif 33 € à l'année, 15 € le mois, 5 € la journée,
- Le timbre piscicole est obligatoire.

Contacts :

Bernard GALMARD
02 99 43 48 21
bernard.galmard@orange.fr

Composition du bureau

Président : Bernard GALMARD / Vice-président : Paul MORIN
Trésorier : Jean-Louis COCAULT / Secrétaire : Jean-Claude DOUILLET





Essé Le Theil Football Club

Principales activités de l'association :

Pratique du football amateur.
Pour quel public ? Senior - Vétéran.

Les temps forts de l'année :

- Loto – 27 novembre 2021
- Choucroute – 13 février 2022.

Retour sur les terrains pour les footballeurs de l'ETFC !

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que les supporters de l'ETFC Football Club entendent de nouveau résonner les cris de guerre du club dans les stades. Après une année quasiment blanche en termes de championnat, dans un contexte de pandémie, les footballeurs ont repris le chemin des terrains pour leur plus grand bonheur, et le nôtre ! L'ouverture de la saison s'est réalisée avec un très beau derby face à nos voisins restériens pour un baptême de Coupe de France ! Les seniors de l'équipe première évoluent actuellement en D2, c'est la première saison qu'ils effectuent sans perturbation (COVID 19) depuis la montée. L'équipe réserve suit de près, en jouant en D4. Depuis le début de la saison, ceux-ci arborent fièrement leur tout nouveau jeu de maillot offert par notre sponsor : la boulangerie-pâtisserie Aux Saveurs du Theil.

Qui dit reprise sportive, dit reprise des moments de convivialité : avec notre prochain rendez-vous pour la choucroute traditionnelle du club qui aura lieu le samedi 13 février 2022 à la salle d'Essé. ■

Composition du bureau

Présidente : Amélie BRIZARD 06 26 97 49 65 – giboirefamily35@gmail.com
Vice-président : Florian LE SCOUARNEC
Trésorier : Thierry BUDOR
Secrétaire : Julien CHEVALIER
Secrétaire adjointe : Paul GIBOIRE



Contact :

Christian MONCORPS
06 19 24 13 52
ccmoncorps@orange.fr

Les Anciens Combattants ACPG-CATM-TOE-Veuves et Citoyens de la Paix

Principales activités de l'association :

Assemblée générale - Commémoration 8 mai et 11 novembre
Pour quel public ? Anciens Combattants, veuves et citoyens de la paix.

Les temps forts de l'année :

En raison de la pandémie due au Coronavirus, l'assemblée générale n'a pas pu avoir lieu en 2021 et la commémoration du 8 Mai a eu lieu en présence d'un nombre très restreint de personnes.

Les porte-drapeaux étaient présents à la commémoration inter-départementale le 16 octobre à Rennes.

Le pique-nique s'est déroulé le 25 septembre 2021.



Composition du bureau

Président : LERAY André ; Vice-président : THOMAS Célestin
Trésorier : BLOUIN Jean-Claude ; Trésorière adjointe : COTREL Suzanne
Secrétaire : RAISON René ; Secrétaire adjoint : BEDEL Maria

Contact :

André LERAY
andre.leray35@orange.fr
Tél. 06 79 96 21 94



Le Relais pour l'Emploi

Les 4 activités du Relais pour l'Emploi :

LE RELAIS

Des missions de travail à proximité de chez vous sont disponibles sur des postes d'agent de collectivité, manutentionnaire, agent en espaces verts, manœuvre en bâtiment, agent d'entretien...

Le Relais répond aux besoins de main d'œuvre des entreprises, des associations, des collectivités et des particuliers sur le Pays de Vitré.

Que vous soyez demandeur d'emploi ou acteur économique, n'hésitez pas à nous contacter, nous répondrons au mieux à vos attentes.

LE PAYS FAIT SON JARDIN

Des possibilités de consommer des produits bio, locaux et solidaires avec les paniers livrés près de chez vous (livraison sur Le Theil de Bretagne, Janzé, Vitré, Châteaubourg) à 10,50 € le panier, produits par des salariés en reconstruction professionnelle.

PARC MOB

20 scooters disponibles en location pour répondre aux besoins de mobilité des demandeurs d'emplois sur le Pays de Vitré.

L'ATELIER COLLECTIF « le Biaù Jardin »

Lien social et intergénérationnel dans le jardin partagé à vocation sociale dans le parc de l'EHPAD de Retiers.

Coordonnées de l'Antenne de Vitré :

28 rue Jean Moulin 35500 VITRE
02 23 55 15 60

contact@lerelaispourlemploi.fr
www.lerelaispourlemploi.fr

Ouverture au public :

Lundi : 9h-12h
Du mardi au vendredi : 9h-12h, 14h-17h
(le mercredi sur l'antenne de Vitré)



Comité des Fêtes



Principales activités de l'association :

Manifestations festives
Pour quel public ? Les theillais et alentours

Les temps forts de l'année :

Le 18 juin : la fête de la Musique.
Septembre : Tout le Theil à Vélo. ■

Composition du bureau

Présidente : Ophélie VALLÉE
Vice-président : Éric GENDREAU
Trésorière : Aurélie SOLLIER
Secrétaire : Thomas PINCET

Contact :

Ophélie VALLÉE - 06 31 91 12 04
vallee.ophelie@hotmail.fr





Espace de vie sociale "Crocq'Vacances"

Principales activités de l'association :

Le lieu associatif ouvert à l'ensemble de la population, offrant animations et activités à finalités sociales et éducatives en privilégiant notamment l'accompagnement à la parentalité.

Pour quel public ? Pour tous.



Les temps forts de l'année :

- Les **accueils de loisirs** (voir page 27) ont encore été impactés en ce début d'année par le confinement d'avril. Toutefois, l'accueil de tous les enfants du personnel prioritaire a été assuré sur le site de Retiers.
- Les **ateliers informatiques** qui bénéficient à quelques Theillais sont essentiels aux personnes pour qui l'exclusion numérique est une problématique limitante. A l'heure du tout numérique, il est souvent difficile de s'y retrouver.
- Le **Repair Café** est un rendez-vous désormais attendu par les

habitants du territoire. Avec 5 éditions par an, nous proposons des Repair Café délocalisés et des Repair Café en balade.

- Le **concert KINYONGA**, le live band et danses groove, funk et afrobeat organisé en juin avec le partenariat de la Saison Culturelle a permis à plus de 650 personnes de profiter depuis bien longtemps d'un concert riche en couleurs et en énergie.
- La **sortie intergénérationnelle au Château de Chambord**, reportée à plusieurs reprises a enfin pu avoir lieu. Magnifique journée pour visiter le plus impressionnant des Châteaux de la Loire. Une plongée au temps des règnes de François 1^{er}.

Composition du bureau

Président : Bruno TÉZÉ
Vice-présidente : Amandine LIGNEUL
Trésorier : Henri LEHENAUFF
Secrétaire : Émile PHÉLIPPÉ



Contact :

02 99 43 69 27
<https://evscrocqvacances.com>
@crocqvacances

ACCA Le Theil de Bretagne (Association Communale de Chasse Agréée)

Principales activités de l'association :

- Déterrage des nuisibles.
- Chasse en battue aux chevreuils et renards, les samedis, aux sangliers tous les jours.
- Chasse devant soi aux petits gibiers (faisans, perdrix, lapins, lièvres, palombes, bécasses) les jeudis et les dimanches.



Déterrage des nuisibles

En France et selon la réglementation de la chasse, les A.C.C.A. découlent directement de la loi n°64-696 du 10 juillet 1964, complétée par le décret du 6 octobre 1966.

Une Association Communale de Chasse Agréée est un territoire bien délimité, largement ouvert aux chasseurs regroupés au sein d'une association démocratique. Pour assurer la bonne gestion cynégétique, le territoire de l'ACCA recouvre par principe la totalité de la commune.

LA FINALITE D'UNE ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

- Conservier une chasse populaire,
- Assurer une bonne organisation technique de la chasse,
- Assurer une bonne gestion cynégétique. A savoir, favoriser sur

le territoire, le développement du gibier et de la faune sauvage dans le respect d'un véritable équilibre agro-sylvo-cynégétique,

- Favoriser l'éducation cynégétique de ses membres,
- Favoriser la régulation des animaux nuisibles,
- Vérifier au respect des plans de chasse en y affectant des ressources appropriées,
- Rationaliser l'organisation administrative en respectant la réglementation de la chasse,
- Apporter la contribution des chasseurs à la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvage.

Dates à retenir :

- Juin : Assemblée Générale.

Composition du bureau

Président : Denis FORESTIER
Secrétaire : Thierry LEFEVRE
Trésorier : Frédéric NOUVEL

Contact :

Denis FORESTIER - Le Bourg Neuf - 35240 LE THEIL DE BRETAGNE - 06 08 24 62 06
Lien vers la Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille et Vilaine : fdc35.com



Sapeurs-Pompiers de Retiers

Principales activités de l'association :

Les missions principales des sapeurs-pompiers sont de protéger les personnes, les biens, l'environnement et de lutter contre les incendies.

Pour quel public ? Toute la population des communes de Retiers, Le Theil de Bretagne, Marci-lé-Robert, Arbrissel et une partie d'Essé.

Temps forts de l'année :

- 1 à 2 manœuvres annuelles ouvertes au public
- Distribution des calendriers à partir de mi-octobre
- Cérémonie de la Sainte-Barbe sur début décembre
- Chaque année, en mai et novembre, deux sessions de recrutement au niveau départemental

sont organisées. Vous êtes une femme ou un homme entre 17 et 55 ans désirent venir en aide aux autres, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe des sapeurs-pompiers !

- Le Centre d'Incendie et de Secours de Retiers compte un effectif de 23 personnes et des places sont disponibles pour toute personne voulant s'engager.



Contact pour recrutement :

Chef du CIS, Lt. Cyrille POINSIGNON
06 98 81 92 21 - cyrille.poinsignon@sdis35.fr
site internet : www.sapeurs.pompiers35.fr

Direction du centre

Chef du Centre d'Incendie et de Secours :
Lieutenant Cyrille POINSIGNON - Adjoint : Adjudant Jérôme PEZON

Les Stray Cat'zh

Principales activités de l'association :

Récueillir des chats abandonnés, maltraités, délaissés, au sein de familles d'accueil, les mettre en règle, assurer leur suivi sanitaire et leur bien-être physique et psychique, trouver dans la mesure du possible des adoptants, assurer leur suivi dans leur nouveau foyer ;

Sensibiliser l'opinion publique à la cause animale, lutter contre la maltraitance animale.

Pour quel public ? Chats abandonnés, maltraités, délaissés.

Les temps forts de l'année :

- 1^{er} août 2021 : Ouverture de l'association
- 4 août 2021 : partenariat avec l'auto-école DAVID (Retiers et Martigné-Ferchaud)
- 17 août 2021 : partenariat avec Malimélo (ventes en live)
- 2 journées de récolte de dons dans 2 magasins de l'enseigne Maxizoo (Vern-sur-Seiche et Saint-Grégoire) avant fin 2021, 1 journée début 2022 au Maxizoo de Châteaubriant (date à définir)
- 16 septembre 2021 : Partenariat avec un agent immobilier IAD de Retiers
- Partenariat en cours avec Little Stuff (vente de création en pâte polymère)



Composition du bureau

Sandra BOMPAYS
Représentant légal-adjoint : David LURTON
Trésorier : Éric CHAUVIN
Trésorière-adjointe : Lucie FILEAUX
Secrétaire : Cécile CHAUVIN
Secrétaire adjointe : Sandra BOMPAYS

Contact :

Sandra BOMPAYS
06 74 74 14 95
5 Le Bourg Neuf - 35240 LE THEIL DE BRETAGNE
sandra.bompays@gmail.com



L'Outil en Main du Pays de la Roche aux Fées



Principales activités de l'association :

Sensibilisation et initiation des enfants de 9 à 14 ans aux métiers manuels dans le cadre d'ateliers encadrés par des gens de métiers bénévoles.

Pour quel public ? Enfants de 9 à 14 ans.

Les temps forts de l'année :

Année morcelée sans temps fort à cause de la pandémie.

Contact :

Michelle CLOUET - 06 84 40 78 36
Loutilenmain.retiers@gmail.com

[f loutilenmainretiersetletheil](#)



Composition du bureau

Présidente : Michelle CLOUET / Vice-président : Jean-Paul MOQUET / Trésorière : Michelle BLECON
Trésorier adjoint : Claude BARRE / Secrétaire : Annick DUHAIL / Secrétaire adjoint : Jean-Paul SAULAIS

Le Club de la Joie

Principales activités de l'association :

Rencontres mensuelles, galette des rois, 4 repas au cours de l'année,
2 concours de belote, 2 concours de palets.

Pour quel public ? Retraités du Club.

Les temps forts de l'année :

► Repas du Club de la Joie : le repas du club s'est tenu au Theillais le mardi 21 septembre avec 66 personnes. Tout le monde a respecté les consignes sanitaires.



► Le repas de Noël a eu lieu le mardi 21 décembre.

► Les autres activités sont en sommeil avec le Covid et nous sommes à la recherche de personnes susceptibles de s'investir dans le bureau de l'association. ■

Composition du bureau

Président : Claude COURTIGNÉ
Vice-président : Joseph LECOMTE
Trésorière : Evelynne MARC
Trésorière adjointe : M^{me} SOLLIER
Secrétaire : Jeanne BOISNARD
Membres : M^{mes} CLOUET, LACIRE, LANDAIS, PRIME, THEARD,
MM. BARBOT, CHEVALIER, CHEVRIER, HOUSSAIS, JANNIER
Président d'honneur : M. GANACHE

Contact :

Claude COURTIGNÉ
02 99 43 49 63
claude.courtigne@free.fr

État civil

Naissances

Février 2021

Léon MÉNORET, 2 La Jannaie

Avril 2021

Line CADO, 34 La Mazurais

Juin 2021

Gabryel LECUYER-DELARETTE, 1 rue du Pré Vert

Juillet 2021

Thaïssa BOMPAYS, 8 rue des Primevères
Léonie DESILLES, 2 rue des Lilas

Août 2021

Camille SAMSON, 31 Les Basses Forges

plus 7 naissances (pas d'autorisation de diffusion du nom)

Mariages

Juin 2021

Jonathan BART et Alison BRICOUT, 10 Le Clos de la Motte
Jérémy ETIENNE et Magalie LE RIVE, 4 rue des Lilas

Juillet 2021

Benoît SAMSON et Leen VAN DER JEUGT, 31 Les Basses Forges
Sébastien BERTHO et Françoise BEAULIEU, 17 rue du Pré Vert

Septembre 2021

Pierrick DERRIEN et Solenne AVRIL, 55 Ramet

plus 1 mariage (pas d'autorisation de diffusion du nom)

Décès

Novembre 2020

Jacques FOUCAUD, 35 Les Brégeons
Marie-France HOISNARD, épouse GUÉRIN, 4 rue des Perrières

Décembre 2020

Annick HOUDU, 22 La Rigaudière
Louise MORICEAU, 22 rue Amiral Ducrest

Janvier 2021

Raymond ROCUL, 22 La Rigaudière
Joseph HEINRY, 6 rue des Primevères

Mars 2021

Bernard CORRE, La Rigaudière

Avril 2021

Auguste PIQUET, 19 Le Cormier, BOURGBARRÉ
Marie-Ghislaine BERNARD, épouse HEUDE, 25 Sucé
Joseph PRIME, 5 rue de la Roseaie
Ginette THIBAUD, veuve RENAUD, 22 La Rigaudière

Mai 2021

Lucette GIRARD, veuve LÉILLET, 22 La Rigaudière
Germaine BLOT, veuve ALEXALINE, 22 La Rigaudière
Madeleine MORANGE, veuve SCHNEIDER, 22 La Rigaudière

Georges ALIS, La Rigaudière

Jacqueline MESNAGE, divorcée DUPUIS, 22 La Rigaudière

Juin 2021

Petar LONCAR, 22 La Rigaudière
Jérôme JOUAUX, 18 La Jannaie

Juillet 2021

Txu Po YA, 63 Le Mahoussé
Geneviève SAULNIER, 22 La Rigaudière
Gilles TERRIEN, 1 rue des Primevères

Septembre 2021

Simonne JOURNÉ, divorcée LOZAC'H, 22 La Rigaudière
Michelle CADO, veuve RICORDEAU, 22 La Rigaudière

Octobre 2021

Marcel LEDAN, 22 La Rigaudière
Thomas AMELINE, Le Mée, ESSÉ
Marie LEMOINE, veuve CORDIER, 22 La Rigaudière
Elisa MARTIN, veuve POIRIER, 22 La Rigaudière

Novembre 2021

Robert LEROY, 22 La Rigaudière

Contacts commune

- **Mairie**, 2, place de l'Église : 02 99 47 74 07
Fax : 02 99 47 79 30
E-mail : mairie.letheildebretagne@wanadoo.fr
Site internet : <https://letheildebretagne.fr>
Page Facebook : www.facebook.com/letheildebretagne
Ouverture au public : lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30 et du mardi au samedi de 8h30 à 12h30.
Fermeture le samedi en juillet et août.
- **Services Techniques**, 8, rue de Beauvais : 02 99 47 78 01
E-mail : st.letheildebretagne@orange.fr
Horaires : 8h à 12h et 13h30 à 17h30 (vendredi : 16h30).
Fermé le samedi.
- **Centre Socio-culturel** «Rosalie Lebreton», place de la mairie :
Biblio'Theil : 02 99 47 73 55 (page 31)
bibliotheque.letheildebretagne@wanadoo.fr
Horaires : Mardi de 16h30 à 18h30
Vendredi de 14h00 à 18h30
Samedi de 10h30 à 12h30
Dimanche de 10h30 à 12h30

- Réseau des médiathèques "Libellule" : <https://bibliotheques-rocheauxfees.fr/>
Salle de réunion : 02 99 47 75 41
- **Complexe Polyvalent** :
- Restaurant scolaire : 02 99 47 73 45
- Garderie, rue du Verger : 02 99 47 73 50.
Ouverte tous les jours d'école de 7h15 à 9h et de 16h30 à 19h15
- Salle Communale : 02 99 47 73 53
- **Stade André Hoisnard**, Terrain des sports : 02 99 47 71 37
- **Écoles** :
- **École Publique**, 2, boulevard de la Gare : 02 99 47 79 29
- **École Privée**, 3, rue Robert Bellanger : 02 99 47 74 80
- **Maison de Retraite «Foyer Albert Aubry»**, 22 La Rigaudière :
02 99 47 74 00
- **Point-Poste**, 37, rue du Bourg Neuf (Le Roche K'Fée) :
02 99 47 70 00
- **Le Presbytère**, s'adresser au Presbytère de Retiers :
2, rue des Colonels Dein - Tél. 02 99 43 51 43

Service public

Papier, citoyenneté, famille, santé, social, travail, logement, transport, argent, justice, étranger, loisirs, actualités : <https://www.service-public.fr>,
site officiel de l'administration française.
Plus de 80 % des démarches administratives essentielles sont accessibles en ligne.

► CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

- Pour le paiement de vos factures locales (eau, garderie, cantine...) :
Service de Gestion Comptable de Vitré (SGC)
7, place du Champ de Foire - BP 90611 - 35506 VITRÉ cedex - 02 99 75 30 55
- Pour le paiement de vos impôts (impôts sur le revenu, taxe d'habitation, taxes foncières) :
Service des Impôts des Particuliers de Vitré (SIP)
7, place du Champ de Foire - BP 90611 - 35506 VITRÉ cedex - 02 99 74 54 48

► ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

- 16 rue Louis Pasteur – 35240 RETIERS
Tél. 02 99 43 64 87 – <https://www.rafcom.bzh>
Mail : accueil@rafcom.bzh
Accueil ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 (16h30 le vendredi)
- LIBELLULE : Réseau des médiathèques de Roche aux Fées Communauté : <http://bibliotheques-rocheauxfees.fr/>
- Développement économique (B.G.E) Aide à la création et au développement d'entreprises - 02 99 86 07 47 ou contact@bge35.com
 - Développement numérique, La Canopée : espace de coworking et FabLab
2, rue L. Amoureux à Janzé
lacanopee@rafcom.bzh

- Enfance : Relais Petite Enfance - 02 99 43 44 16
relaispetiteenfance@rafcom.bzh (page 32)
- Jeunesse : Point Information Jeunesse pij@rafcom.bzh
- Emploi : Point Accueil Emploi pae.retiers@rafcom.bzh
- Permanences juridiques et démarches :
avocats et notaires le vendredi sur rendez-vous
- Mobilité : Transport A la Demande (TAD)
« Mobilifée » : Adhésion préalable obligatoire et gratuite en mairie ou à la Communauté de communes.
- Habitat : <https://raf.habitatpaysdevitre.org/>
- SPANC (Service Public de l'Assainissement Non Collectif) : 02 30 32 10 06
- Transition énergétique, transition écologique
- Loisirs : culture, sport et santé, tourisme, vie associative

► POUR VOUS AIDER :

- Point Information Médiation Multi-Services (PIMMS) :
07 78 81 92 05 – pimmsmobile35@pimms.org
Accompagnement dans vos démarches administratives, aide à l'e-administration (CAF, Pôle emploi,...), compréhension et rédaction de vos courriers. Services mobiles sur le territoire communautaire.
Calendrier des permanences affiché en mairie et consultable en ligne sur le site internet de la commune : <https://letheildebretagne.fr/>
- Un annuaire social en ligne est accessible à l'adresse <https://annuaire.ille-et-vilaine.fr/> ou via le site internet du département
- La plateforme d'aide pour mes besoins numériques du quotidien : Utiliser son ordinateur, faire ses démarches auprès de Pôle emploi, voir un médecin grâce à Internet, rester en contact avec ses proches, faire l'école à la maison,...
<https://solidarite-numerique.fr> ou au 01 70 772 372 (appel non surtaxé, du lundi au vendredi, de 9h à 18h).

Habitat

- **E.D.F.** : <https://www.edf.fr>
(offres d'énergie, gestion du contrat, facture, déménagement)
Particulier : 3004 (service et appel gratuits) / service client : 09 69 32 15 15 (8h - 20h) - Entreprise : 3022 (service et appel gratuits)
- **ENEDIS (ex-ERDF)** : www.enedis.fr
(raccordement, relevé en ligne, compteur linky)
Dépannage électricité 09 726 750 35 (centre d'appel)
- **VEOLIA** : <https://www.eau.veolia.fr>
(eau et assainissement collectif)
2, route de Coësmes - 35240 RETIERS - 09 693 235 29
Assainissement non collectif (contrôle périodique) : 02 30 32 10 06
- **Logement locatif social** : inscription près du CCAS de Retiers - Mairie, 19 rue Georges Clémenceau, 02 99 43 41 82 ou demande en ligne sur : <https://www.demandellogement35.fr>

Transports

- **RÉSEAU DE TRANSPORT DE LA RÉGION BRETAGNE : BREIZH GO**
Transport public par train, car, bateau et pour le transport scolaire sur <https://www.breizhgo.bzh/>
- **Déplacement en car** (dont transport scolaire en Ille-et-Vilaine) : 02 99 300 300 (prix d'un appel local, non surtaxé) du lundi au samedi de 8h à 20h ou rendez-vous à l'espace KoriGo à la gare de Rennes du lundi au samedi de 7h à 20h.
- **Déplacement en train - TER BreizhGo** : 0800 880 562 (appel gratuit) du lundi au vendredi de 6h15 à 20h, le samedi de 9h à 16h et les dimanches et fêtes de 13h à 20h (voir page 29).
- **36 35 (SNCF)** : services téléphoniques, accessibles par simple reconnaissance vocale, tous les jours de 7h à 22h. Service gratuit + prix d'un appel.
- **Covoiturage de proximité** : ouestgo.fr

Environnement

• DÉCHETS :

SMICTOM du Sud-Est Ille-et-Vilaine : Le Syndicat est en charge de la collecte et de la prévention des déchets ménagers recyclables et non-recyclables et gère un réseau de 12 déchèteries. 28 rue Pierre et Marie Curie, 35500 Vitry 02 99 74 44 47 du lundi au vendredi : 9h - 12h30 / 14h - 17h30. Informations, conseils, demande de bac de collecte et de badge sur <https://www.smictom-sudest35.fr/>
Chaque bac est strictement attribué à une habitation. Il ne doit pas vous suivre si vous déménagez. En cas de déménagement, veuillez à avertir le SMICTOM via le formulaire en ligne ou par mail : contact@smictom-sudest35.fr
A partir du 1^{er} janvier 2022, la collecte des bacs gris et des sacs jaunes aura lieu le mardi en semaine impaire au Theil de Bretagne, (sortir le conteneur et sacs jaunes la veille au soir ou le matin avant 7h). Suite à un jour férié, toutes les collectes du reste de la semaine sont décalées d'une journée jusqu'au samedi.

- Les 12 déchèteries et Valoparc du territoire du SMICTOM Sud-Est 35 sont accessibles sur présentation d'une carte. Elles sont fermées le mardi, le dimanche et les jours fériés. Horaires d'ouverture à proximité :
- Retiers, Route d'Arbrissel - 02 99 43 40 17
lundi : 10h-12h, mercredi : 9h-12h / 14h-18h, vendredi : 14h-18h, samedi : 9h-12h / 14h-18h.
- Janzé, Rue Louis Blériot - 02 99 47 07 52
lundi : 10h-12h / 14h-18h, mercredi-vendredi-samedi : 9h-12h / 14h-18h, jeudi : 14h-18h.

• NUISIBLES :

- **FGDON Ille et Vilaine** - BP 44226 - 35342 LIFFRÉ CEDEX -
Ligne téléphonique du standard : 02 99 23 57 91
Ligne spécifique frelon asiatique ouverte d'avril à décembre : 09 75 53 57 91
Messagerie : secretariat@fgdon35.fr
Site internet : <http://www.fgdon35.fr>

Vie sociale

- **ESPACE DE VIE SOCIALE** : Association Crocq'vacances, 12 rue Louis Pasteur à Retiers.
Site internet : <https://evscrocqvacances.com> (page 38)
evsenfanceretiers@gmail.com
Lieu associatif ouvert à l'ensemble de la population, offrant animations et activités à finalités sociales et éducatives en privilégiant notamment l'accompagnement à la parentalité.
Contacts : 02 99 43 69 27
- **ASSOCIATIONS** : annuaire disponible en mairie, à la communauté de communes ou sur les sites internet respectifs.

Santé

- **Maison Médicale de Garde à Janzé**, Centre Hospitalier La Roche aux Fées, 4 rue Armand Jouault : sur rendez-vous au 02 99 43 44 45, samedi de 12h à 20h, dimanche et jours fériés de 9h à 20h.
En dehors de ces horaires et pour toute urgence vitale, composer le 15.
- **Cabinet infirmier Trébon-Rivière** : 6 La Jannaie au Theil de Bretagne - 02 99 44 75 18.
- **Kinésithérapeute Ferrantin Éloïse** : 10 rue du Verger au Theil de Bretagne - 02 23 31 45 91.
- **Pharmacie de garde** : 3237 (0,35 € TTC/ mn) ou www.3237.fr



Déposer mon permis de construire, ma déclaration préalable... en ligne

► Qu'est-ce que le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme ?

A compter du 1^{er} janvier 2022, il sera possible de déposer des demandes d'autorisation d'urbanisme sous un format numérique, sans se déplacer en mairie, en se connectant depuis le portail numérique dédié. L'inscription de la demande d'autorisation d'urbanisme se fera alors de manière dématérialisée par le(s) service(s) concerné(s).

► Quels sont les avantages de la démarche en ligne ?

Un service gratuit, en ligne, accessible 7/7j – 24/24h depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme ou à la poste pour l'envoyer par voie de recommandé.

Il ne sera plus nécessaire de déposer la demande en plusieurs exemplaires ce qui limitera l'usage du « papier ».

Un suivi des échanges avec l'administration et de l'avancement de votre dossier en temps réel via le portail du GNAU de façon sécurisée.

Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.

Un service plus simple, plus rapide et plus écologique pour faciliter vos démarches !

► Comment déposer mon dossier en ligne ?

Le guichet numérique vous permet de formuler votre demande en ligne et de télécharger les pièces à fournir à la demande d'autorisation d'urbanisme.

► Quels types de demandes puis-je déposer en ligne ?

Vous pouvez déposer les dossiers suivants :

- Permis de construire
- Déclaration préalable
- Certificat d'urbanisme d'information et opérationnel
- Permis de démolir
- Permis d'aménager
- Déclaration d'intention d'aliéner

Pour vos démarches, connectez-vous via :

<https://www.rafcom.bzh/urbanisme-et-habitat/>

Infos + : La mairie reste disponible pour vous renseigner avant tout dépôt.

Lorsque vous déposez une demande sur le guichet numérique, il est inutile de la déposer « sous forme papier » en mairie.

Pour ceux et celles qui ne souhaitent pas déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne, vous pouvez toujours déposer directement votre demande à la mairie ou l'adresser par courrier avec accusé de réception.

Pour les professionnels du foncier, de l'urbanisme, de l'immobilier, de la construction et de l'architecture : une interface spécifique dédiée aux professionnels, vous permettra de suivre l'ensemble des demandes en cours.

Emploi

► **Mission locale**, sur rendez-vous au 02 99 75 18 07, 9 place du Champ de Foire - Vitré 35500 - <https://missionlocale-paysdevitre.fr/>

La mission locale s'adresse aux jeunes entre 16 et 25 ans sortis de l'école depuis au moins 1 an pour les aider dans leur recherche d'emploi, formation, transport, santé...

Permanences :

Retiers, Maison du Développement, 16 rue L. Pasteur ;

Janzé, La Canopée, 2, rue L. Amoureux ;

Martigné-Ferchaud, Maison des permanences.

► **POLE EMPLOI, Agence Rennes Est**, 22 Rue du Bignon 35000 Rennes (page 37)
Tél. demandeur d'emploi 3949 et Employeur 3995
Site internet : www.pole-emploi.fr

► **ASSOCIATION « Le Relais pour l'Emploi »** : structures d'accompagnement et d'aide au retour à l'emploi.

Site internet : <http://www.lerelaispourlemploi.fr>

Mail : contact@lerelaispourlemploi.fr

Tél. 02 99 43 60 66 (voir p. 00)

Permanence du Relais, 6 rue Louis

Pasteur, 35240 Retiers, le lundi

de 9h à 12h30, le mardi, jeudi

et vendredi de 9h à 12h30 et de

13h30 à 17h.

La permanence du mercredi est

assurée à Vitré 02 23 55 15 60.

Urgences

► Appel d'URGENCE	112
► Police Secours	17
► Gendarmerie de Janzé	02 99 47 03 18
► Gendarmerie de Retiers	02 99 43 51 05
► Sapeurs-Pompiers	18
► SAMU (urgences médicales)	15
► Centre anti-poison et de toxicovigilance de Rennes	02 99 59 22 22
► Hôpital Pontchaillou de Rennes	02 99 28 43 21
► Urgences cardiologiques	02 99 28 25 28
► Urgences pédiatriques Hôpital sud	02 99 26 67 57
► Enfance en danger (SNATED)	119
► Violences femmes info	3919
► Maltraitance personnes âgées ou handicapées	02 99 02 21 22
► SAMU social (urgence et accueil des personnes sans abri)	115

En cas de perte ou de vol

Contactez votre banque ou appelez :

- Chèques 0 892 683 208 (surtaxé 0,35 € la mn)
- Carte 0 892 705 705 (surtaxé 0,34 € la mn)

Démarches et formalités administratives

► **AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS (ANTS) : carte d'identité (CNI), passeport, permis de conduire, certificat d'immatriculation des véhicules.** Toutes vos démarches de titres sont à effectuer sur Internet : <https://ants.gouv.fr/> Un numéro unique national pour vous renseigner : **34 00** (appel non surtaxé)

Pour effectuer votre demande de passeport et de carte d'identité ;

1. Effectuer une **pré-demande en ligne** sur le site de l'ANTS et noter le numéro attribué en fin de session,
2. Prendre **rendez-vous** dans une des mairies équipées d'une station biométrique,
3. Rassembler les pièces justificatives,
4. Se présenter en personne **pour la prise d'empreintes et le dépôt du dossier complet** (numéro de pré-demande, justificatifs d'état civil, de nationalité, de domicile, photographies d'identité, n° timbre fiscal...).

A proximité : la mairie de Janzé

Rendez-vous en ligne sur www.janze.fr ou sur www.clicrdv.com/mairie-de-janze (choix de la date et du créneau horaire). En cas d'empêchement, l'administré a également la possibilité d'annuler ou de déplacer son rendez-vous via le même module. Au-delà de 4 personnes, les usagers sont invités à prendre rendez-vous par téléphone au 02 99 47 00 54.

Des créneaux spécifiques sont dédiés aux remises des titres d'identité. À Janzé, le retrait est sans rendez-vous du lundi au vendredi de 11h20 à 12h et de 16h20 à 17h et le samedi de 11h20 à 12h. Il doit être retiré dans un délai de 3 mois suivant sa mise à disposition. Passé ce délai, le titre est détruit. Renseignement au 02 99 47 00 54 ou à mairie@janze.fr

► LE TIMBRE FISCAL :

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le timbre fiscal est électronique. Pour s'en procurer 2 possibilités :

- Se connecter sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr>
- Se rendre chez un buraliste disposant de l'application « Point de Vente Agréé ».

Le timbre fiscal électronique est utilisé pour payer les droits lors d'une demande d'obtention de **passeport**, le **renouvellement de la carte nationale d'identité** (uniquement dans le cas de renouvellement pour perte ou vol, dans les autres cas elle est délivrée gratuitement), la demande de **permis bateau**, pour obtenir un **titre de séjour**, ou une **attestation d'accueil**. Le timbre électronique est valable **1 an** à partir de sa date d'achat.

► AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE (AST) :

Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une Autorisation de Sortie du Territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par le responsable légal. Un enfant voyageant avec

son père ou sa mère (titulaire de l'autorité parentale) n'a donc pas besoin d'une AST. Le formulaire (Cerfa n°15646*01) doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. Le formulaire est accessible sur le site du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359>. Il n'y a aucune démarche à effectuer en mairie ou en préfecture.

► RECENSEMENT CITOYEN :

Tout jeune Français qui a 16 ans doit faire la démarche de se faire recenser auprès de sa mairie dans les 3 mois qui suivent la date d'anniversaire. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport valide) et le livret de famille à jour doivent être **présentés**. Plus d'informations sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870> et <http://majdc.fr>

► LISTE ÉLECTORALE :

Dorénavant, il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour voter lors d'une élection, il faut s'inscrire au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin soit, avant le vendredi 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle (1^{er} tour prévu le dimanche 10 avril 2022) et avant le vendredi 6 mai 2022 pour les élections législatives (1^{er} tour prévu le 12 juin 2022). Dans certaines situations, ce délai peut être allongé. Après un déménagement, même au sein d'une même commune, vous devez informer la mairie de votre nouvelle adresse et présenter un justificatif de domicile.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;

► PACS :

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1^{er} novembre 2017. Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016 (article 48). Les formulaires sont disponibles en mairie et sur le site internet du service public : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144>. Lors du dépôt d'un dossier complet, un rendez-vous sera fixé pour la conclusion du PACS. Les partenaires devront se présenter en personne et ensemble.

Par ailleurs, les notaires sont aussi habilités à enregistrer les PACS.

► GUICHET NUMÉRIQUE DES AUTORISATIONS D'URBANISME (GNAU) : article p. 44



Bruits de voisinage

Le Code de la santé publique dit : *"aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité"*, article R1334-31. Et la loi prévoit des sanctions pour ce trouble de voisinage qui peut coûter cher à son auteur.

Quelle est la différence avec le tapage diurne ?

Les nuisances sonores qui interviennent la journée (de 7h à 22h) sont considérées comme du tapage diurne, et se caractérisent par 3 éléments : la répétition du bruit, l'intensité du bruit et sa durée. La réglementation (arrêté préfectoral du 10 juillet 2000) interdit d'effectuer des travaux bruyants de tonte et de bricolage avant 8h du matin et après 20h le soir en semaine. Pour le samedi, les horaires à privilégier sont de 9h à 12h et de 15h à 19h. Les dimanches et jours fériés, il est recommandé de n'effectuer des travaux qu'entre 10h et 12h (Conseil National du Bruit) si vous n'avez pas d'autre possibilité durant la semaine.

A contrario, les nuisances sonores qui interviennent de 22 heures à 7 heures du matin (musique à fond, bruits de pas, aboiements...) sont considérées comme du tapage nocturne. Et dans ce cas, le bruit n'a pas besoin d'être répétitif, intense ou de durer très longtemps pour être jugé comme une infraction.

Que faire en cas de tapage nocturne ?

Allez voir le voisin tapageur et expliquez-lui calmement la gêne que vous subissez. Vous pouvez également lui envoyer un courrier simple puis en recommandé pour garder des écrits. Si l'auteur du tapage est un locataire, vous pouvez informer son bailleur qui devra mettre tout en œuvre pour faire cesser les troubles. Si le dialogue échoue, appelez la gendarmerie pour faire constater le trouble. Vous pouvez aussi faire appel à un huissier pour constater le trouble de voisinage et en dernier recours, saisissez la justice.

Que risquent les voisins trop bruyants auteurs de tapage nocturne ?

Si la gendarmerie constate le tapage nocturne, les auteurs pris sur le fait s'exposent à une amende forfaitaire de 68 euros (sous 45 jours) de 180 euros (passé 45 jours).

Pour tout problème de voisinage et si la discussion entre voisin est dans l'impasse, un conciliateur de justice assure des permanences le troisième jeudi du mois de 9h00 à 12h00, au sein de la structure France service, dans les locaux de la mairie de La Guerche-de-Bretagne. Prise de rendez-vous par mail à franceservices@laguerchedebretagne.fr ou par téléphone au 02 99 96 01 70.



Abandon de déchets

3 choses à savoir sur les déchets abandonnés :

De quoi parle-t-on exactement ?

Ce sont des déchets abandonnés dans l'environnement de manière inadéquate, volontairement ou par négligence, dans des zones accessibles au public ou sur des terrains privés.

Parmi les déchets abandonnés, on distingue les déchets concentrés (déchets verts, d'ameublement, du BTP) des déchets diffus (mégots de cigarette, sacs plastique et papier, emballages vides).

Les raisons principales de la présence de déchets abandonnés sont : l'incivilité ; l'insuffisance du dispositif de collecte sur l'espace public ; la mégarde et l'envol et la dispersion par les animaux.

L'article L. 541-46, I, 4° du code de l'environnement réprime notamment le fait d'« abandonner, déposer ou faire déposer, dans des conditions contraires aux dispositions, des déchets ». Ainsi, tout abandon sauvage de déchet est sanctionné.

L'article L. 541-46, I, du code de l'environnement punit de deux ans d'emprisonnement et de 75 000 euros d'amende le fait d'abandonner des déchets. Cette peine s'applique aux personnes physiques. Pour les personnes morales, l'amende peut être multipliée par cinq pour être suffisamment dissuasive, conformément à l'article 131-38 du code pénal. Ainsi, le montant de l'amende est porté à 375 000 euros.



Brûlages interdits

Brûler des déchets verts, ça pollue !

Enflammer des végétaux, surtout s'ils sont humides, dégage des substances toxiques pour les êtres humains et l'environnement, tels que des particules (PM), des oxydes d'azote (NOx) des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP), du monoxyde de carbone (CO), des composés organiques volatils (COV), ou encore des dioxines.

Cela s'ajoute à la pollution atmosphérique déjà importante. La toxicité des émissions est encore augmentée lorsque ces déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets du jardin (plastiques, bois traités).

La loi N°2020-105 du 10 février 2020 (relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire) a modifié le code de l'environnement. Il est désormais interdit de brûler des biodéchets (dont font partie les déchets verts) à l'air libre et dans les incinérateurs. Les incinérateurs de jardin sont aussi interdits en France (vente et utilisation) depuis février 2020.

Que risque-t-on si on calcine des déchets dans son jardin ?

En cas de non-respect de la circulaire, une contravention de 450 € peut être appliquée (article 131-13 du nouveau Code pénal). D'autres solutions existent pour se débarrasser de ses déchets verts : vous pouvez faire un compost. Vous pouvez également apporter vos déchets verts en déchèterie.



Chiens et chats en divagation

En concordance avec l'arrêté municipal du 13 juin 1990, il est interdit de laisser divaguer les chiens et les chats sur la voie publique, dans les champs, les récoltes et les bois, à l'exception des chiens de chasse et des chiens accompagnant les troupeaux quand ils sont utilisés sous la surveillance directe et immédiate de leurs maîtres et que ces derniers en ont une parfaite maîtrise. Tout chien circulant sur la voie publique doit obligatoirement être tenu en laisse. Les chiens et chats considérés comme divaguant seront capturés et conduits à la fourrière.

Centre animalier de Betton

Le Petit Caleuvre - Route de Saint Sulpice
35830 BETTON

Tel. 02 99 60 92 22 - Fax. 02 99 60 85 42

Horaires d'ouverture au public sauf jours fériés
Lundi au vendredi : 09h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

Délais légaux de garde des animaux en fourrière

(art. L211 - 25 et 26 du Code Rural)

Pour les animaux identifiés (tatouage ou puce électronique) et non identifiés : Les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés et francs. À l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, identifié et vacciné à une Association de Protection Animale.

Rappel : la non reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article 521-1 du Code Pénal ; le contrevenant est passible d'une amende de 30 000 € et de 2 ans d'emprisonnement.

Conditions dans lesquelles les animaux peuvent être remis à leur propriétaire

Conformément à la législation (art. L211-24 du Code Rural), le Groupe SACPA est autorisé à encaisser les frais, directement et pour son compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière. Les tarifs appliqués seront ceux en vigueur au moment de la restitution.

Tarifs TTC au 1 ^{er} janvier 2022	
Forfait fourrière	94,00€ *
Identification puce électronique	70,50€
Forfait par visite vétérinaire (obligatoire) :	
Pour un animal mordeur ou griffeur	84,00€
Vaccin rage + passeport	44,00€

Si l'animal nécessite des soins particuliers, ces frais seront à la charge du propriétaire.

Les animaux peuvent être réacheminés chez les particuliers si ils ne sont pas en mesure de se déplacer.

(*) Au-delà du 8^e jour ouvré et franc, supplément de 9,50 € TTC pour les chats et 15,50 € TTC pour les chiens par jour de présence (toute journée commencée est due).

Entretien des pas de portes et trottoirs

Chaque copropriétaire doit assurer l'entretien de sa partie de trottoir, même si le trottoir reste bien propriété de la commune.

L'entretien du trottoir s'entend de la limite de propriété jusqu'au caniveau. Il comprend : le nettoyage des feuilles mortes et détritiques, le désherbage, le dégagement de la neige ou du verglas, l'épandage de sel, de sable ou tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver.

Le fait que vous ayez la charge de l'entretien d'un trottoir ne vous donne pas pour autant le droit de l'occuper. Si le stationnement des voitures est interdit dans la rue, il l'est également pour vous. S'il est autorisé, la place située devant votre logement ne vous est pas pour autant réservée. Si vous stationnez sur le trottoir dont vous avez l'entretien, vous pouvez être verbalisé.

Dans l'hypothèse où un passant se tord une cheville en raison de la présence d'un trou dans le trottoir, c'est la responsabilité de la commune ou du service de voirie qui est engagée et pas la vôtre. En revanche, vous êtes tenu de signaler toute dégradation du trottoir aux services compétents. Si un accident survient à cause d'un manquement à l'obligation d'entretien du trottoir, vous pouvez être poursuivi par la victime.



Déjections canines

Selon l'article R632-1, dans toutes les municipalités, la loi impose de ramasser les crottes de son chien. C'est une règle élémentaire de savoir-vivre, un geste citoyen. Ramasser, ce n'est pas s'abaisser. Propriétaires de chiens, pensez à vous munir d'un sac avant de partir en promenade avec votre animal de compagnie !





AUX SAVEURS DU THEIL
Boulangerie • Pâtisserie
16, rue Amiral Ducrest
35240 LE THEIL
02 99 44 74 16
aux.saveurs.du.theil@orange.fr
Aux Saveurs du Theil

LE THEILLAIS
RESTAURANT BOUCHERIE
TRAITEUR
Chantal et Nicolas BODINIER
Route de Coësmes - 35240 Le Theil de Bretagne
www.traiteur35-letheillais.com
02 99 47 74 04 Fermé le lundi après-midi

Le Roche k' fée
Restaurant / Bar / Tabac
Seul du Bourg Neuf
35240 Le Theil de Bretagne
02 99 47 70 00 www.lesroche-kfee-35.com

LA CORDIERE
Fermier Porc - Le Theil de Bretagne
06 84 05 14 43
charcuterie@la-cordiere.fr
5, La Interdiction
35240 Le Theil de Bretagne

Philippe Humeloc
Magasin d'été
06 71 16 22 27
unmomentdefraicheur@orange.fr
La Rivière - 35240 Le Theil de Bretagne

SARL GIBOIRE
CARRELAGE
PAIENCE
DOUCHE À L'ITALIENNE
06 08 75 10 52
3, marché Carrière
35240 Le Theil de Bretagne
sarl.giboire@orange.fr

Correleur Ludovic THEBAULT
67 La Barre
Le Theil-de
Bretagne
Pose traditionnelle
• Carrelage
• Faïence
• Douche italienne
Port. 06 20 74 54 25 - Tél. 02 99 43 44 66

DELAUNAY
Pose Plaques de plâtre
Cloisons sèches
Isolation
6, la Grande Mouillère
Le Theil de Bretagne
06 20 64 91 52 - delaunay35@orange.fr

Menuiserie LANDAIS
Menuiserie bois de
premier choix
Cuisine, portes, fenêtres
Balcans
Aménagement de placards
25 Les Brégoons - 35240 LE THEIL
vincentlandais@orange.fr
02 99 47 75 28 - 06 88 12 40 48 - 06 26 28 09 55

R.C.35
JOINTOYEUR
Le Theil-De-Bretagne
35240
joint.rc35@gmail.com

RSPEC RENNES
SERVICES
PLOMBERIE
ELECTRICITE
CHAUFFAGE
RSPEC Beauvais
35240 - La Tréau de Bretagne
rocheta.christiane35@gmail.com 06 85 05 91 46

HOCDE
Peinture
Finitions
peinture
papier peint
peinture intérieure
peinture extérieure
peinture de façade
35240 RETIERES
Tél. 02 99 43 45 27
Port. 06 13 79 25 06

ASMEIC CLOUET
PAYSAGISTE
CRÉATION DE JARDINS
ET ENTRETIEN
Travaux proposés :
de la conception à la réalisation de jardins
+ entretien de jardins
(notamment en service à la personne :
50 % de réduction fiscale).
1, le Chalonge - 35240 LE THEIL
aymerci.clouet@hotmail.fr
Tél. 06 13 63 36 16

PIGEON
PEINTURE & REVETEMENTS
06 52 50 30 57

Breizh MTP
Maçonnerie
Terrassement
Paysage
Maxime MARTIN - 06 47 50 65 10
breizhmtp@gmail.com

Aubin
TERRASSEMENTS
RACCORDEMENTS
ASSAINISSEMENTS
(Collectif et individuel)
AMENAGEMENTS SAZONNIERS
L'Hannou
Le Theil de Bretagne
Tél. 02 99 43 83 34 Mail: aubin.tp@sfr.fr
Site: www.aubin-tp.fr

tradilogis
CONSTRUCTIONS
Sophie Giquel
7 Le Pâtis des Noës - 35240 Le Theil de Bretagne
02 23 08 67 40 / 06 70 00 93 39
www.tradilogis.com

BARDOU
Métalleries - Chaudronnerie
Cisaillage • Pliage
06 30 29 26 56 • 02 99 43 47 21
luc@bardou35@orange.fr • www.luc.bardou.fr
Z.A. du Bourg Neuf 35240 LE THEIL DE BRETAGNE

Lucas Nettoyage
La propreté de vos locaux
au quotidien en toute sérénité
06 21 81 59 77
lucasnettoyage@gmail.com
38, La Piverdière - 35240 LE THEIL-DE-BRETAGNE

ASMR Thermolaquage
21, rue du Bourg Neuf - 35240 LE THEIL DE BRETAGNE
Tél. 02 99 47 72 72
Mail: asmr.rennes@gmail.com - Site: www.asmr-rennes.com

HOMME • FEMME • JUNIOR
La Tête Ailleurs
avec ou sans rendez-vous
5, place de l'Eglise
Le Theil de Bretagne
Tél. 02 99 47 71 18

Coiffure à Domicile
BRIGITTE
Coiffure
Brigitte PERROIS - BARRET 02 99 43 69 72

Les Coiffures
de Sandrine
ADONIS
06 32 85 08 21
RETIERS et 15 km aux alentours

HYPNOSE-RÉUSSITE
EDITH ROBIN CHENAL
Santé Bien-Être
Développement Personnel
58 La Sabonnière - 35240 LE THEIL
edith@robin44.com
www.hypnose-reussite.fr
www.facebook.com/Hypnose.EFT
06 81 31 73 99

Gaëlle LUCE-TOUBRY
Socio-Esthéticienne à domicile
06 72 81 07 91
www.gaelle-socioestheticienne.com
contact@gaelle-socioestheticienne.com

FOREVER
SANTÉ bien-être
19, clos St-Hubert - Le Theil
laurence.boussin@orange.fr - 06 63 73 66 32

MIKAEL PINSARD
HYPNOTHERAPEUTE
06 07 66 43 04 Cabinet PINSARD hypnose.com
N°1001 8510000000000 35240 Le Theil de Bretagne

RAS
Le Theil-de-Bretagne
regisautoservice@yahoo.com
regisautoservice35
06 20 44 16 79
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h, le samedi de 8h à 12h
A votre domicile,
sur votre lieu de travail...
Ne perdez plus de temps. Régis se déplace
pour vos réparations : vidanges, pneus,
freins et petits entretiens divers.

ROUSSEL AGRI-VINTAGE
RÉNOVATION MOTEURS - VÉHICULES ANCIENS
32, la Nachardière - LE THEIL
06 24 22 24 31 - rousssel.agri-vintage@orange.fr

LAV-CAR
OUVERT 7J/7 - 24h/24
1 portique • 1 piste couverte Haute
Pression VL/SUV/Motos • 1 piste
extérieure Haute Pression Camping-
cars/Utilitaires avec passerelle de
6 m • 1 piste aspiration/gonflage
Échangeur voie express / 35240 LE THEIL DE BRETAGNE
www.lav-car.fr

AF AUTOS 35
Anita FROMENTIN
Vente Véhicules Occasion - Cartes Grises
15, La Petite Piverdière
35240 LE THEIL-DE-BRETAGNE
Tél. 07 83 09 57 91

ETIENNE
AUTOMOBILES
Mécanique / carrosserie
multi-marques
Vente de véhicules
neufs et occasions
02 99 43 65 80
etienneautomobiles@gmail.com

AMBULANCES
TAXIS
Nadia REBOURS
TRANSPORT MÉDICAL
ASSIS ET ALLONGÉ
TOUTES DISTANCES
24 h/24
7J/7
taxirebours@orange.fr
33, rue du Bourg Neuf • 35240 Le Theil de Bretagne
Tél. 02 99 47 75 64 ou 06 16 11 04 60

TAXI
Étienne RUBIN
TOUTES DISTANCES
VÉHICULES
5 ET 8 PLACES
Transport assis médicalisé
Tél. 02 99 47 75 38 • Port. 06 19 31 08 30
Commune de rattachement : THOURIE - Autorisation de stationnement n°1 et 2
Siège social : La Beucherie - 35240 LE THEIL-DE-BRETAGNE - E-mail : taxi.aubin@gmail.com

TRANSPORTS MABILAIS LOIC
TAUTLINER - PLATEAU - CONVOI 1^{er} Catégorie
24, La Mazurie
35240 LE THEIL-DE-BRETAGNE
Tél. 06 87 43 83 84 - loic.mabilais@orange.fr

MAISON KOUZEL
scaplan@maison-kouzelle.com
CITE ET CHAMBRES D'HÔTES
Site web : cite-lorigaudiere.com
06 20 70 94 17
18 La Rigaudière
35240 Le Theil de Bretagne

la ferme
de la
beucherie
Accueil de Personnes
en difficultés
psycho-sociales
à la journée ou demi
journée (sur la ferme)
Tél. 06 19 31 08 30 - Mail : lafermedelaBeucherie@gmail.com
la ferme de la Beucherie

FABRICE BOUSSIN
FORMATEUR
19 RUE DU CLOS SAINT-HUBERT
35240 LE THEIL-DE-BRETAGNE
06 20 94 13 02
FABRICEBOUSSIN@VERVIVUS.FR
WWW.VERVIVUS.FR
MANAGEMENT - VENTE - MÉDIATION COMMERCIALE -
STRATÉGIE COMMERCIALE - CATALOG MANAGEMENT - FORMATION

MATAVICOL
INDUSTRIE
Installation d'équipements pour
les bâtiments d'élevage
Vidéo de chat - Reproducteurs - Poudres
Ventilation - Électricité - Chauffage
Alimentation - Abreuvement
02.99.43.43.50
MATAVICOL INDUSTRIES
La M. Central de Bretagne
Rue de la Tréau de Bretagne
Tél. 02 99 43 43 50 - email: contact@matavicol.fr

Centrale à béton
PIGEON
MATÉRIAUX
17, rue du Bourg Neuf - 02 99 49 00 67

Dominique Luce - Artiste peintre -
Le Theil de Bretagne
Facebook : dluceart
cours aérographe
02.99.47.45.34
Contact : lucedominique@orange.fr

